LA LIBERTÉ

50¢

Volume 74 No 26 Saint-Boniface, du 2 octobre au 8 octobre 1987

À votre service:
Philippe W. Lavack (gérant)
Denis Marcoux Yvon Tétreault
SALON MORTUAIRE Desjardins
357, RUE DES MEURONS Tél.: 233-4949

ASSURANCES AUTOPAC
D'ESCHAMBAULT
136, BOULEVARD PROVENCHER
GILBERT D'ESCHAMBAULT
Tél.: 237-4816

La gestion des écoles

L'impasse

La FPCP veut parler à Howard Pawley pour «dissiper ses préoccupations»

La Fédération provinciale des comités de parents à dû se rendre à l'évidence: les avocats du gouvernement néo ne semblent pas intéressés à jouer à la balle.

On sait que les parents francos ont choisi les tribunaux pour savoir si, oui ou non, ils ont le droit de gérer les écoles françaises. La poursuite, entamée voilà un an, est basée sur l'article 23 de la Charte fédérale des droits et libertés.

«On veut rencontrer le premier ministre dans les plus brefs délais. On ne comprend pas le sens de la démarche des avocats. On veut savoir si le politique et le juridique pensent de la même manière. Présentement, c'est l'impasse», affirme le directeur général de la FPCP, Armand Bédard.

Depuis plusieurs années, les responsables de la Fédération ont «essayé l'approche de la pédale douce» pour obtenir le respect de la Charte des droits. Déjà, les parents franco-ontariens ont obtenu gain de cause.

«On calculait que la négociation juridique nous amènerait plus loin que la confrontation», assure Armand Bédard.

Un calcul qui, pour l'instant en tout cas, semble surestimer la volonté politique du gouvernement néo.

Bernard BOCQUEL

Voir aussi la chronique à la deux:

Parents/néos: radiographie d'un malentendu



Treize comédiennes et comédiens participeront à La grève des ménagères de Gratien Gélinas, un spectacle mis en scène par Léo Rémillard.

Fidèle aux Postes

Comme nous l'expliquions la semaine dernière, Postes Canada assure que le courrier sera trié malgré la grève (seuls des actes de violence pourraient empêcher la distribution).

Nous avons donc choisi d'accepter les assurances de Postes Canada. Mais nous surveillerons de très près la situation. Si vous deviez recevoir votre journal après le lundi suivant sa parution, nous apporterions la semaine suivante le journal aux caisses populaires.

La grève pourrait s'avérer un coup très dur pour La Liberté, et nous comptons sur votre compréhension. Et d'ores et déjà, nous vous présentons nos plus sincères excuses pour tout inconvénient.

La direction

AU SOMMAIRE

Même les ménagères feront grève!

Cécile Rémillard-Beaudry ne souhaiterait rien de mieux que les gens s'exclament, après le Gala de la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM): «Eh!, ils sont le fun ces aînés!»

La coordonnatrice de l'organisme qui regroupe les clubs d'âge d'or de la province considère que ce Gala du 10e anniversaire de la fondation de la Fédération des aînés sera l'occasion idéale de faire voir la vivacité et l'entrain des personnes d'âge d'or.

« Trop souvent, on laisse les aînés à l'écart, souligne Cécile Rémillard-Beaudry. Il faut faire prendre conscience à la société de ce que les aînés peuvent apporter, pour qu'ils puissent participer à part égale dans cette société.»

Les célébrations du samedi 3 et dimanche 4 octobre au Centre culturel franco-manitobain mettront plus particulièrement en valeur l'élan artistique des aînés dans un spectacle de saynètes, de chant chorale et de poésie.

De nombreux groupes artistiques franco-manitobains seront de la fête pour rendre hommage aux membres de la Fédération. Pour d'autres renseignements, appelez le 235-0670.

Comptez sur Daniel TOUGAS pour la culture pages 8, 9 et 10

Voici les points saillants des deux jours. Samedi 3 octobre: à 20h, à la salle Pauline-Boutal: Hommage aux aînés en compagnie des Blés au vent, Radio-Canada, le Collège Louis-Riel, Gérard Jean, les Éditions des Plaines et les femmes entrepreneurs.

Un spectacle des aînés suivra avec, en vedette: la chorale Partage de Bonheur, les saynètes La grève des ménagères et Dialogue, la poésie de Madeleine Morassutti et la chorale de la rivière-aux-Rats.[1]

Dimanche 4: à 14h, une messe à la Cathédrale de Saint-Boniface; à 15h, spectacle Hommage aux aînés, cette fois en compagnie des Intrépides, Le Cercle Molière, Gérard Jean, les Danseurs de la Rivière-Rouge, le 100 Nons et les Éditions du Blé. Suivra le spectacle des aînés (*voir samedi*). Un banquet clôturera les célébrations à 18h30 au gymnase du CCFM.

Daniel TOUGAS

(1) *Des billets pour la soirée de samedi sont toujours disponibles. La soirée de dimanche est déjà comble.*

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Comité organisateur des États généraux – avis public 1987-09

Le comité organisateur des États généraux de la francophonie manitobaine invite le public à une audience publique le **jeudi 8 octobre** à compter de **19h00 au Centre communautaire de Saint-Georges.**

N.B. Au cas où il y aurait plusieurs présentations, l'audience pourrait commencer en après-midi. L'heure précise sera annoncée à l'émission Radio-Réveil de CKSB le jour même de l'audience.

Les membres du panel entendront les présentations en français de toute personne inscrite au préalable.

Le public est invité à assister. Toute personne le désirant pourra s'exprimer lors d'une session libre prévue à la suite des présentations.

Pour tout autre renseignement, vous pouvez communiquer avec le coordonnateur des Audiences, monsieur André Brin, au 233-4915.

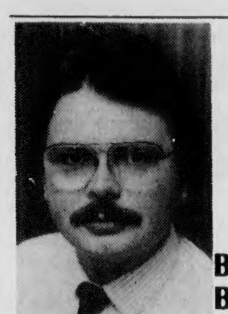


Manitoba 2000: Forgeons notre avenir

CONGRÈS DES ÉTATS GÉNÉRAUX les 4, 5 et 6 mars 1988.

L'optimisme était-il justifié?

Radiographie d'un malentendu



Bernard BOCQUEL

Le mot consensus serait peut-être un peu fort. Mais on peut au moins dire qu'un mouvement en faveur d'une division scolaire regroupant les écoles françaises commence à faire son chemin au Manitoba francophone.

L'idée circule depuis une dizaine d'années dans certains petits cercles. Une idée totalement utopique jusqu'à 1982, lorsque la Charte fédérale des droits et libertés a été intégrée dans la Constitution. Cinq ans plus tard, le contrôle des écoles françaises par les francos n'est déjà plus une utopie en Ontario.

Parce qu'un groupe de Franco-Ontariens n'a pas perdu de temps pour demander aux tribunaux si l'article 23 de la Charte des droits donnait le droit constitutionnel aux parents d'exercer un contrôle sur l'éducation de leurs enfants. La Cour suprême de l'Ontario a dit oui en 1984.

Les politiciens ont donc dû changer la loi scolaire pour respecter la Constitution. Premier résultat: un conseil scolaire pour la région d'Ottawa-Carleton sera créé l'année prochaine.

Forcé

Au Manitoba, il a fallu attendre jusqu'au 26 septembre 1986 avant que la Fédération provinciale des comités de parents (FPCPA) finisse par comprendre que le gouvernement provincial ne changerait la loi scolaire en faveur des francophones que contraint et forcé.

Le ministre de l'Éducation d'alors, Jerry Storie, avait été on ne peut plus clair le 25 septembre. D'après le directeur général de la FPCP, Armand Bédard, il a dit que le gouvernement avait «une responsabilité morale et légale de régler la question». Une fois que les tribunaux n'auraient plus donné de choix au gouvernement, évidemment.

Pourtant, les responsables de la FPCP sortent optimistes de leur entretien avec Jerry Storie. Après tout, quand un ministre néo-démocrate parle de «responsabilité morale», ça devrait vouloir indiquer qu'il est plutôt favorable aux désirs des parents (*d'autant plus que les juges ontariens avaient déjà été très clairs...*).

De fait, après quatre mois de niaisages juridico-politiques, le gouvernement semble faire un geste. En février 87, il propose aux parents de sauter l'étape du Banc de la Reine et de présenter le cas aux juges de la Cour d'appel, en utilisant la technique du renvoi (*reference*).

Le climat est bon, il ne reste plus qu'à s'entendre sur les questions du renvoi (*encore que le gouvernement ne soit pas tenu d'obtenir l'assentiment des parents*). En gros, la FPCP veut que les questions soient posées de telle sorte que les juges puissent répondre sans ambiguïtés à la question suivante: **les francos ont-ils le droit à la gérance des écoles françaises, financées par les deniers publics?**

Fin avril 87, à «quelques nuances près», Armand Bédard annonce que la FPCP est d'accord avec les questions du renvoi. Suite à d'autres discussions d'avocats, une version des questions est présentée le 4 juin et déclarée «grosso modo OK». Puis vient le traditionnel vide juridico-estival.

Pas grave. Les parents ne perdent rien pour attendre. Les avocats gouvernementaux présentent le 14 septembre une version revue et corrigée des questions. Et là, rien ne va plus.

Armand Bédard estime (*entre autres...*) que «les questions sont maintenant longues et plus vagues que jamais... plusieurs questions nous semblent simplement stupides...» Vendredi 25, les avocats de la Couronne récidivent avec une mouture quasi identique. C'est l'impasse.

Le directeur général de la FPCP est net: «On ne peut pas accepter ces questions. Il faut rencontrer le premier ministre pour voir si les gens qui donnent les ordres aux avocats sont d'accord. Si oui, on a un problème». Et si il y a un problème, comment sera-t-il abordé? «Je ne peux pas spéculer là-dessus».

Bernard BOCQUEL

Pour la sentinelle, c'est très facile de contrôler la circulation: il suffit de dresser son drapeau rouge et tout le monde respecte les conventions établies. Pour ce qui concerne l'obtention de la gestion des écoles françaises, il n'est pas sûr que le gouvernement joue avec les mêmes règles du jeu que la Fédération provinciale des comités de parents.

LE CENTRE D'ÉTUDES FRANCO-CANADIENNES DE L'OUEST et l'Institut de recherche de la Faculté Saint-Jean

vous invitent au 7e colloque et congrès annuel du CEFCO qui se tiendra à la Faculté St-Jean, Université de l'Alberta — Edmonton le vendredi 16 et le samedi 17 octobre.

Thème: Écriture et politique

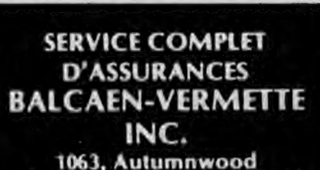
Conférencière invitée: Mme Antonine Maillet «Littérature et engagement»

Communications: sur la littérature, l'histoire, la politique, l'éducation, etc.

Les demandes de renseignements ou les inscriptions peuvent être adressées à:

Gratien Allaire, directeur
Institut de recherche
Faculté Saint-Jean
8406, 91e rue
Edmonton (Alberta) T6C 4G9
Téléphone: (403) 468-1254

Frais d'inscription: 35$ (20$ pour étudiants) comprenant deux buffets. Faites le chèque payable à l'ordre de l'Institut de recherche.



ASSEMBLÉE ANNUELLE

Avis de convocation

La Fondation Fort-Gibraltar vous invite à sa **réunion annuelle** en la cabine suisse du Fort Gibraltar au Parc Whittier, 836, rue Saint-Joseph le mercredi 7 octobre 1987 à 19h30

Tous bienvenus!

VOYAGEUR AUTO LEASING & RENTAL

Location de voitures ... à la journée, à la semaine, au mois, à l'année...

366, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-7018

Division de DeGagné Motors (1967) Ltée

Concours du MICRO INVISIBLE de RADIO-RÉVEIL

Où est caché le micro invisible? ______________

Escale no 1 - 2 - 3 - 4 Encercler le no de la semaine concernée.

Nom ______________

Adresse ______________ Tél.: ______

Retourner à CKSB, 607, rue Langevin, Winnipeg R2H 2W2

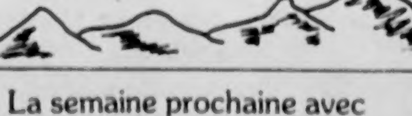


Radio Canada
CKSB/Manitoba

LE CLUB LAVERENDRYE

Venez danser au Club LaVérendrye Cette semaine avec **«Sunrise»**

• CLUB PRIVÉ
• Carte de membre requise
Nouveaux membres: Bienvenus!





La semaine prochaine avec **«Piccadilly Band»** **les 8, 9 et 10 octobre 1987**

Bingo lundi, mercredi, jeudi et vendredi
2 tables de billard pour votre plaisir

614, rue Des Meurons, Saint-Boniface
Téléphone 233-8997

Une question de services

Dans un sens, il faut admirer l'optimisme et l'enthousiasme des individus qui poussent pour la création d'une deuxième voix radiophonique française au Manitoba.

Un peu de concurrence pour CKSB, notre radio d'État, et la possibilité d'avoir un choix dans l'avenir, ne peut qu'être bien pour tous les amateurs de la radio.

La Radio communautaire s'est imposée, comme objectif, de récolter localement 25 pour cent du financement requis pour aller en onde d'ici l'automne 1988. Soit une somme minimum de quelque 100 000$.

Le problème, si problème il y a, c'est qu'en entreprenant une campagne de prélèvement de fonds de ce genre, la Radio communautaire va demander aux particuliers de signer un chèque en blanc.

ÉDITORIAL

Contrairement à la chaîne Prairie Public Television, qui fait appel directement à sa clientèle pour une partie de son financement, la Radio communautaire devra faire appel à une clientèle potentielle. Une clientèle qu'elle ne sera pas en position de développer avant qu'elle n'aille en onde.

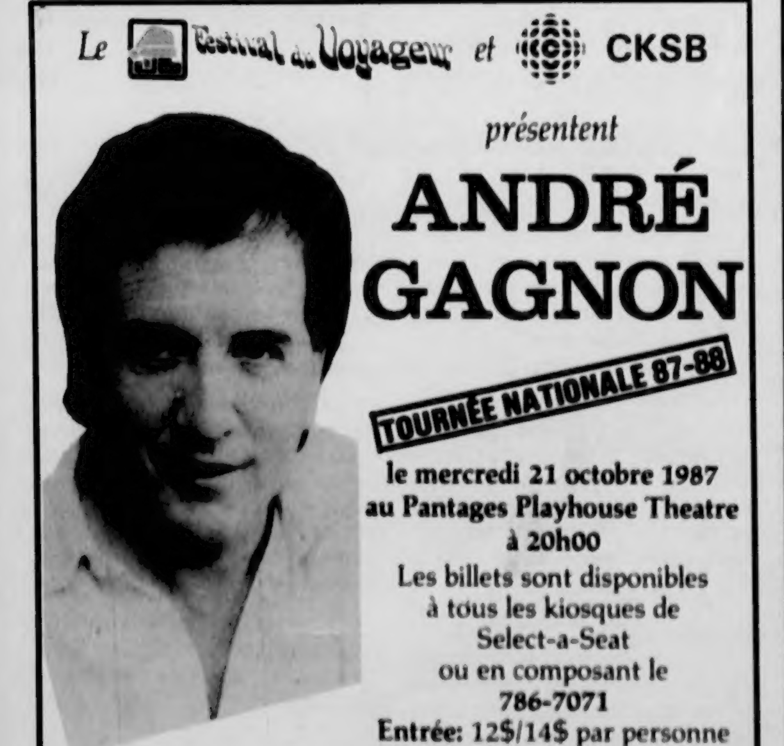
Et comme ça avait été le cas avec Francofonds (*le United Way des Francophones*) et le projet de construction de la Maison franco-manitobaine, on se rend de plus en plus compte que les Francophones au Manitoba donnent à des projets palpables, plutôt qu'à la «Francophonie».

Le pari pour la Radio communautaire sera de voir si les personnes qui proposent sa création pourront faire valoir les avantages d'un deuxième poste radiophonique comme étant un service plutôt qu'une obligation sociale pour l'avenir d'une «communauté».

Car «la francophonie», c'est, heureusement, de plus en plus difficile à vendre.

Lucien CHAPUT





CAYOUCHE



LETTRES

Un coeur et une âme derrière les mots

M. le rédacteur,

Je n'ai pas l'intention de faire carrière en écrivant des lettres au rédacteur mais je ne pouvais pas garder le silence après avoir lu la lettre de Mme D.M. Van Leusden.

Chère madame, je vous prie vivement de ne pas vous humilier en demandant de l'aide aux François Alix de ce monde. Vous avez eu le courage de faire survivre votre langue lorsque le climat politique était hostile; vous avez passé cet héritage aux jeunes d'aujourd'hui qui, eux, ont maintenant la chance d'apprendre la langue française à l'école; vous avez la fierté de notre langue et vous encouragez les jeunes à prendre la relève.

C'est un grand coup de chapeau respectueux qu'il faut vous donner ainsi qu'à tous ceux de la génération du «français interdit».

Non, tout le monde n'a pas eu la chance de sortir de la Sorbonne ni même du Collège universitaire, mais ça prend un blanc-bec dépourvu de sensibilité, tout frais arrivé au Manitoba, pour critiquer les gens qui s'efforcent de vivre en français.

Non, tout le monde ne parle pas une langue toujours pure, ni les Anglais du Canada ou d'Angleterre, ni les Français de France ou de Belgique ou d'ailleurs.

Parce qu'une langue c'est un outil vivant qui s'use et se répare, se brise et se recolle. Il y en a qui prennent grand soin de leur outils, d'autres moins, et il y a ceux qui ont pour mission de porter la flamme de la francophonie par leur travail, leurs écrits, l'enseignement.

Ceux-là vous disent «continuez!» Qu'importe s'il y a quelques fautes. Il y a un coeur et une âme derrière les mots. L'essentiel c'est qu'à la fin de sa vie chaque francophone puisse s'arrêter un moment et dire «j'ai fait de mon mieux».

Geneviève Montcombroux
Winnipeg
le 27 septembre 1987

Cinq postes en français à l'Ile-du-Prince-Edouard

M. le rédacteur,

Suite aux audiences publiques des États généraux, tenues le mercredi 17 septembre à Sainte-Anne, j'aimerais me prononcer sur une question qui a été vivement acclamée, la question d'offrir plus de variétés françaises à la télévision.

De nos jours, comme nous le savons tous, la communication se fait massivement par l'intermédiaire de la télévision. De ce côté, je ne crois pas que les Franco-Manitobains soient bien desservis pour ces temps modernes.

La collectivité franco-manitobaine serait donc appelée à se frotter les coudes et prendre un grand pas vers l'avant. Il serait encourageant de citer l'exemple d'une petite communauté francophone dans l'est du Canada qui a réalisé un petit miracle dans ce domaine.

À l'Ile-du-Prince-Edouard, il n'y a qu'une poignée de main de francs (tous Acadiens), au nombre de 15,000 (10% de la population).

Comme nous, ils se livrent quotidiennement à des luttes souvent très complexes et exaspérantes. Mais, voilà ce qui me frappe comme étant une victoire incontestable: celle d'avoir obtenu cinq postes de télévision en français pour desservir la communauté.

Grâce à la Société Saint-Thomas d'Aquin, bras politique des Acadiens de l'Ile, avec la collaboration de la Caisse populaire, la communauté entière a pu combler un besoin pressant. La programmation parvient du Québec aussi bien que de la France.

Pourtant, nous au Manitoba, ne sommes pas si isolés que ça! Même, voilà nos voisins ontariens qui sont desservis par trois postes en français.

Je m'attends que, grâce aux États généraux, la communauté d'ici se dotera de meilleurs services de diffusion dans la langue de Molière.

Pierre Arsenault
Sainte-Anne-des-Chênes
le 21 septembre 1987

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF Association de la presse francophone hors Québec

1984-1985-1986

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Directeur adjoint: Lucien CHAPUT
Journaliste: Daniel TOUGAS
Journaliste coopérant: Laurent GIMENEZ
Publicitaire: Sylvie ROMAN
Typographe: Jocelyne LAXSON
Responsable du service graphique: David McNAIR
Graphiste: Denis ST. JEAN
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire relationniste: Annette DUFAULT
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe No 0477



des Chevaliers de Colomb de Ste-Agathe

le dimanche 4 octobre entre 16h et 20h à la salle paroissiale de Ste-Agathe

Prix d'entrée: adultes: 7$ • 4-10 ans: 5$ moins de 3 ans: 1$

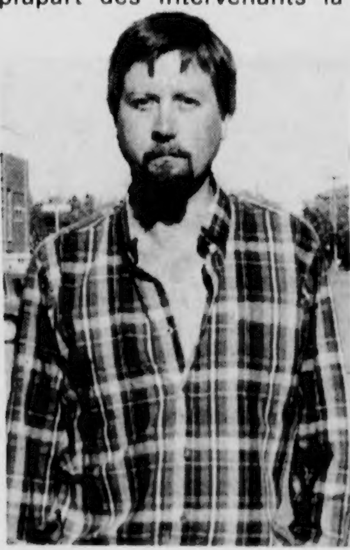
L'éducation au banc des accusés

«Je n'ai trouvé personne pour prendre le temps de s'asseoir avec moi et essayer de m'aider un peu». Guy Vigier, 29 ans, était l'un des quelque 30 intervenants de la deuxième journée d'audience à Saint-Vital.

Parce qu'il voulait devenir infirmier et prendre ses cours en français, Guy Vigier a dû s'expatrier pendant trois ans au Québec. En effet, comme il l'a déclaré devant les membres du panel, seules «l'administration des affaires et le secrétariat sont offerts complètement en français au niveau collégial aux Manitobains».

Une carence d'autant plus douloureuse pour Guy Vigier qu'il affirme n'avoir reçu aucune aide, ni morale ni matérielle (*du moins la première année*), de la part des organismes franco-manitobains.

L'éducation était, sans conteste, le point de mire de la plupart des intervenants la semaine dernière. Avec un leitmotiv: il faut une division scolaire homogène pour les écoles françaises.



Guy Vigier: «Il me semble parfois que les anglophones sont plus aidés que les francophones quand ils veulent faire des études en français au niveau collégial».

Une mesure réclamée successivement par Janine Bertrand, qui représentait un groupe de huit parents de l'école Lavallée; Michel McDonald, au nom des enseignants de l'école du Précieux-Sang; et Raymond Ouimet, représentant les professeurs de l'école Lavallée.

Humoristique

Ce dernier, en pédagogue averti, a même affirmé que «l'enfant doit parler couramment le français avant d'entrer à la maternelle».

C'était là une transition idéale avec l'intervention, quelques heures plus tard, de Khamsing Sengkhankham qui, au nom des Laotiens du Manitoba (*pour la plupart de langue française*), a réclamé le droit d'inscrire les enfants laotiens dans les écoles francophones, ce qui, actuellement, leur est souvent refusé (***voir article ci-contre***).

Les autres interventions relevaient des genres les plus différents, allant du pessimisme (*«Nous sommes un peuple fatigué», a déclaré Maurice Gauthier*) à l'iconoclastie (***voir l'article consacré à l'intervention de Lucien Chaput***), en passant par les registres suivants:

Accusateur: «Là où l'Anglais ne domine pas, il ne reste pas». (*Augustine Abraham*).

Humoristique: «Je suis la cousine de madame Acculturation, dont on parlait tantôt. (*Cécile Dufresne, alias Assi Milation*).

Dénonciateur: «Les Franco-Américains ont reçu 100 000$ (*du Québec*). Les Franco-Manitobains, rien du tout». (*Allen Kear*).

Offensif: «La majeure partie d'une subvention devrait servir à payer des animateurs ambulants qui feraient le tour de la province, offrant des services aussi multiples que possible», (*Pierre La Roche*).

Pragmatique: «Les mécanismes sont en place. Il suffit de s'en servir de la façon la plus efficace». (*André Brin*).

Oecuménique: «(*Il faudrait*) une politique plus agressive en ce qui concerne les alliances avec les autres communautés». (*Roger Collet*).

Laurent GIMENEZ

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
Luc DANDENAULT, gérant
Plus de 20 ans d'expérience
Résidence: 433-7633
LOEWEN FUNERAL CHAPELS
Steinbach Tél.: 326-1351

FONDS

FCAR

FONDS POUR LA FORMATION DE CHERCHEURS ET L'AIDE À LA RECHERCHE

BOURSES À L'INTENTION DES FRANCOPHONES DES PROVINCES DE L'OUEST

Dans le cadre de ce concours, deux bourses sont offertes pour permettre à des étudiants francophones de l'Ouest canadien de poursuivre des études de maîtrise et de doctorat, dans une université de langue française du Québec.

VALEUR DES BOURSES:
Maîtrise: 8 000$ pour une année universitaire complète (12 mois)
Doctorat: 10 000$

ADMISSIBILITÉ:

1. Être citoyen canadien, francophone et avoir sa résidence permanente en Alberta, en Colombie-Britannique, au Manitoba ou en Saskatchewan depuis au moins trois ans à la date limite pour la présentation des demandes.
2. Au moment de recevoir la bourse, avoir terminé un premier cycle universitaire au Collège universitaire de Saint-Boniface ou à la Faculté Saint-Jean de l'Université d'Alberta et être inscrit à plein temps en 1re année d'un programme de 2e ou de 3e cycle d'une université francophone du Québec.

Date limite: 15 novembre 1987

Le guide du programme est disponible aux endroits suivants:

FONDS F.C.A.R.
3700, rue de Campanile,
Bureau 102
Sainte-Foy (Québec)
G1X 4G6
Tél.: (418) 643-8560

- Secrétariat général du Collège universitaire Saint-Boniface
- Bureau du doyen de la faculté Saint-Jean
- Bureau du Québec à Edmonton High Field Place Building 10010, 106e rue, 10e étage Edmonton (Alberta) T5J 3L8



Khamsing Sengkhankham (*à droite*): «Il y a quelque chose que je n'ai pas osé dire pendant l'audience. C'est que pour nous, les Laotiens, les portes sont très peu ouvertes, chez les francophones, quand on cherche du travail».

PHOTO: Hubert Pantel

Laotiens cherchent écoles

Khamsing Sengkhankham a suggéré la création de «classes d'accueil» pour permettre l'intégration des jeunes Laotiens, majoritairement francophones, dans le système scolaire français.

«Il est très difficile pour nous d'inscrire un enfant dans une école française», a expliqué M. Sengkhankham, qui parlait au nom de la communauté laotienne du Manitoba, forte de quelque 2 500 membres.

«Tous les immigrants et les réfugiés doivent obligatoirement diriger leurs jeunes vers les écoles anglaises. À Saint-Boniface, par exemple, nous devons inscrire nos jeunes à Marion School».

«La raison est toute simple: c'est que vous n'avez pas d'équivalent du E.S.L. anglais pour vos écoles françaises». (*E.S.L. veut dire: English as a Second Language, donc cours de rattrapage*).

«Nous osons vous suggérer un F.L.S. à Saint-Boniface, c'est-à-dire: cours de rattrapage Français langue seconde. Alors nous pourrions inscrire nos jeunes dans vos écoles».

Contraire

Consulté quelques jours après l'intervention de Khamsing Sengkhankham, le Bureau de l'éducation française a clairement indiqué qu'il n'était pas question, pour l'instant, de créer des classes d'accueil. Raison invoquée: l'insuffisance du nombre d'enfants concernés.

Gérald Dureault, qui travaille pour l'association des Éducatrices et Éducateurs francophones du Manitoba, ne partage pas cette opinion. Il pense au contraire que l'accueil de ces populations francophones d'origine étrangère pourrait «enrayer les baisses d'inscriptions enregistrées actuellement dans les écoles françaises».

«Il y a deux catégories de personnes qui seraient concernées par ces classes d'accueil: ces jeunes étrangers francophones (*Laotiens, Cambodgiens, Vietnamiens, notamment*) et les Franco-Manitobains en voie d'anglicisation», explique Gérald Dureault.

Les Éducatrices et Éducateurs francophones du Manitoba vont d'ailleurs proposer, au cours de leur intervention aux États généraux, le 5 novembre prochain à Saint-Boniface, la création de classes d'accueil françaises, semblables aux E.L.S. anglais, et telles qu'elles existent déjà au Québec, au Nouveau-Brunswick, et en Ontario.

L.G.

Celui qu'on n'attendait pas

«Je ne suis qu'un simple Franco-Manitobain moyen», a expliqué Paul Sherwood, étudiant au Collège universitaire de Saint-Boniface, après son intervention qui a frappé par sa spontanéité et son intelligence.

Il était venu un peu par hasard, une heure à peine avant la fin des audiences. Il fut le dernier à prendre la parole, mais aussi peut-être, un de ceux que l'assistance écouta avec le plus d'attention.

«Les États généraux représentent un forum pour la population, et c'est une bonne chose», a expliqué Paul Sherwood, qui est étudiant en première année de certification (*enseignement*) au CUSB.

«Mais il faudrait que cela continue», a-t-il poursuivi, «il faudrait trouver une formule plus souple, quelque chose d'informel. Quand c'est trop formel, ça fait peur aux gens.»

Paul Sherwood préconise l'organisation régulière de forums publics où les gens pourraient s'exprimer, «échanger des idées» sur les lieux mêmes de leur vie quotidienne, par exemple dans les écoles. Cela, à son avis, encourageait la participation de tous ceux qu'intimident les grandes réunions publiques et la prise de parole devant un auditoire inconnu.

Il souhaite également que la communauté francophone s'ouvre davantage sur l'extérieur et accueille notamment les anglophones francophiles. «Ils peuvent apporter une grande richesse à la communauté», pense-t-il.

«On devrait également faire des sondages», suggère Paul Sherwood. «C'est un bon moyen de savoir ce que désirent les gens».

Les audiences des États généraux

«La Communauté n'existe pas»

Pour Lucien Chaput, parler au nom de «la Communauté», comme le font certaines associations, ne veut tout simplement «rien dire».

Lucien Chaput est, au sens propre, un iconoclaste. Un briseur de dogmes. Un leveur de voiles. Son icône à lui, qu'il veut mettre à bas, c'est le concept de Communauté, qu'il juge vide de sens.

Mais que l'on ne s'y trompe pas. S'il remet en cause la réalité même du concept de Communauté, c'est pour mieux faire ressortir que les acteurs et les moteurs de la francophonie manitobaine, ce sont les francophones eux-mêmes, les individus, et non pas ceux — organismes ou particuliers — qui prétendent les représenter, parler et agir en leur nom.

«La Communauté veut des écoles françaises, ça veut dire quoi? Il y a tout simplement des parents qui veulent des écoles françaises. Dire que la Communauté veut ci, que la Communauté veut ça, cela ne veut rien dire», a expliqué Lucien Chaput au cours de l'audience à Saint-Vital.

Poursuivant logiquement son raisonnement, Lucien Chaput a mis en question l'existence des organismes censés représenter cette Communauté qu'il estime irréelle. «Il y a des associations qui sont subventionnées par le Fédéral et qui survivent artificiellement.»



Lucien Chaput: «La francophonie n'est pas une religion; une langue n'a pas besoin de martyrs...» PHOTO: Hubert Pantel

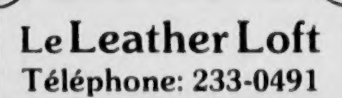
«Elle ne répondent à aucun besoin. Elles cherchent seulement à se perpétuer, et pour se donner une légitimité, elles organisent des choses».

Prié par un des membres du panel de donner des exemples précis, Lucien Chaput n'a pas hésité à citer la Société franco-manitobaine qui, selon lui, «est devenue une petite bureaucratie qui, comme toute bureaucratie, cherche à se perpétuer.»

Pour le journaliste à La Liberté, le meilleur service que l'on puisse rendre à la francophonie consiste à «normaliser le français» et à «déculpabiliser» les francophones. Ensuite, à chaque individu de faire son choix.

«S'ils choisissent la possibilité de vivre comme minoritaires, a-t-il conclu, qu'ils sachent qu'ils ne seront pas assiégés, ni persécutés, mais qu'être minoritaire, ça représente une richesse incomparable, et ça veut dire aussi être plus tolérant».

L.G.


Le Leather Loft
Téléphone: 233-0491

OBJETS EN CUIR FAITS AVEC SOIN

- Objets fabriqués sur mesure
- Réparations de tout cuir
- Cordonnerie

Service rapide haute qualité

164, rue Marion Saint-Boniface

Lundi au vendredi: 9h00 à 18h00
Samedi: 10h00 à 16h00

VITE LU, VITE SU

Saint-Boniface — **«Ma priorité sera de chercher à mettre en place une politique de prévention contre la drogue», a déclaré Hugh Coburn, qui vient d'être réélu commissaire d'écoles dans la division scolaire de Saint-Boniface.**

Bien qu'il juge que le problème de la drogue ne se pose pratiquement pas à l'heure actuelle à Saint-Boniface, M. Coburn estime que les professeurs doivent être suffisamment armés au cas où des étudiants seraient victimes du fléau de la toxicomanie.

14,5% des électeurs (*qui sont 21 841 au total*) se sont prononcés lors de l'élection partielle qui s'est déroulée le 23 septembre et qui a permis à Hugh Coburn d'être réélu, grâce aux 1 755 voix recueillies. Ses deux adversaires, Evélyne Reese et Jim Garwood, ont recueilli respectivement 1 117 et 297 voix.

MÉDIAS-tics

La revue de presse branchée

Slogans

▶ C'est comme ça. Il y a des semaines dans la presse, pas moyen d'échapper aux «problèmes» en tous genres de la francophonie. Bon gré, mal gré, ils s'imposent.

La nouvelle la plus intéressante a été entendue l'autre soir à Radio-Canada. Impossible de donner tous les détails parce que le téléjournaliste énumérait rapidement les chiffres. Mais, en substance, on retient qu'une proportion alarmante d'apprentis profs québécois ratent leur test de langue. Ils parlent mal et écrivent encore plus mal et ils prétendent, un jour, enseigner.

Conclusion optimiste: nombre de Québécois donneurs de leçons au Manitoba français devrait logiquement continuer d'être à la baisse au fil des prochaines années.

Tout ça n'empêche pas la jeunesse québécoise d'être satisfaite de la qualité de l'enseignement en français, rapporte Lise Bissonnette (*l'ex-madame Le Devoir*) dans sa plus récente chronique parue dans le Globe and Mail. Elle cite une étude universitaire qui, Dieu soit loué, précise que les adultes ne pensent pas que les jeunes peuvent justifier leur autosatisfaction.

Dernière précision: 37 pour cent des jeunes sondés regardent et écoutent radio et télé «surtout» en français: 29 pour cent «surtout» en anglais; le reste «surtout» 50-50. Alors quoi? Radio-Canada fait pas sa job au Québec non plus?

Heureusement que les Français de France n'ont pas de pseudo-crise d'identité. Le plus récent slogan publicitaire d'une toute nouvelle chaîne de télé, la 5, n'est autre que: «*Cinq you la 5*». Un chef-d'oeuvre d'ouverture culturelle et d'esprit.

Tout au contraire, CBKF, la radio de Radio-Canada en Saskatchewan, qui fête cette année son 35e, a choisi résolument de puiser dans son passé pour trouver son slogan. «*CBKF, Notre langue, notre voix*». Un slogan, pour ceux et celles qui pratiquent l'humour, plutot spirituel, ma foi.

Pour notre cher Free Press, le mot d'ordre semble rester: «*Si vous voulez de l'anti-francophonie, c'est à nous d'en mettre*». Quand un journaliste de cette vénérable institution a finalement remarqué que le député de Radisson, Gérard Lécuyer, avait été nommé président du Comité du cabinet sur les services en français, il s'est fendu d'un article à la une titré: «*NDP to extend French services*».

Vocal

Et le lendemain, mercredi 23, le Free Press s'est senti obligé d'aller recueillir les commentaires du célèbre Grant Russell de Grassroots, qui s'est évidemment empressé d'agiter l'épouvantail du «*back door bilingualism*». On se demande vraiment pourquoi le Free Press s'acharne à donner du crédit à du monde pareil.

Car comment prendre au sérieux cette analyse de Grant Russell qui fait passer le Bon Pastor Pawley pour Machiavel en personne: «*Putting Mr. Lécuyer — a vocal proponent of the extension of French language services — in charge of the program will undoubtedly ensure bilingualism will be pushed to the limite*».

On se demande ce que le regretté Russ Doern, qui lui aussi ne représentait que lui-même, mais avec plus de panache, aurait dit. ■

Bernard BOCQUEL

VITE LU, VITE SU

Saint-Boniface — **«La femme, le stress et l'avenir», voilà le thème que l'organisation féminine Pluri-elles propose à ses membres et amies lors d'une réunion de consultation mercredi 7 octobre à 19h30 au 210, rue Masson.**

«Lors d'un récent sondage auprès de ses membres, Pluri-elles a constaté que le stress est une grande préoccupation des Franco-Manitobaines», explique la directrice, Catherine Graham.

«Suite à des discussions avec des personnes ayant une expérience de la gestion de stress chez la femme, il est devenu évident que ce sont souvent les situations dans lesquelles les femmes vivent qui causent des problèmes de stress. Multiples rôles et transitions, manque de soutien, problèmes d'argent et violence sont tous des «stresseurs» importants des femmes.»

«Pluri-elles a donc choisi de privilégier une approche sociale au problème, invitant les femmes à travailler ensemble pour découvrir les sources de stress dans leurs vies ainsi que les changements qui doivent se produire dans leurs communautés pour leur permettre de vivre mieux».

LA RADIO COMMUNAUTAIRE DU MANITOBA INC.

ASSEMBLÉE ANNUELLE

Toute la population est invitée.
Le Conseil d'administration vous informera des nouveaux développements dans ce projet et il y aura une élection pour cinq postes au sein du conseil.

Quand: le mercredi 7 octobre 1987 Où: Rendez-Vous (salle Le Portage)
Heure: 19h30 768, avenue Taché (entrée rue Aubert)

CFRM FM 101,5

Pour plus d'informations, appelez Alain Boucher au 233-4243.
La Radio communautaire du Manitoba inc.
C.P. 96, 340, boulevard Provencher, Saint-Boniface (MB), R2H 3B4, Tél.: (204) 233-4243

St-Boniface aux rayons X

Fondé en 1871 par les Soeurs Grises, le premier hôpital du Manitoba est l'un des plus importants centres de recherches, soins intensifs et d'éducation médicale de la province.

Après avoir abordé la dimension des soins médicaux et de la recherche, Jean-Paul Molgat examine, dans ce troisième et dernier article de la série, la véritable empreinte des Soeurs Grises, l'aspect pastoral.

L'hôpital en chiffres

Saviez-vous qu'à l'hôpital général de Saint-Boniface, en 1986:

4 156 enfants sont nés, mais seulement 4 076 mères ont accouché.

76 jumeaux ont vu le jour à l'hôpital, et 3 triplés.

426 274 déjeuners, dîners et soupers ont été servis.

Plus de 2 000 000 de kilogrammes de lessive ont été lavés (4 400 000 livres ou 2 200 tonnes).

En plus de 2 053 employés à temps plein et 1 166 à mi-temps, 21 668 heures de travail bénévole a été accompli, soit l'équivalent de douze employés à temps plein.

On y a fait 3 294 830 radiographies.

Le total des salaires des employés s'élevait à 77 millions de $.

Le gouvernement manitobain a contribué pour 104 millions de $ au budget, les patients ont fourni 1 million et demi et les revenus de sources diverses ont représenté 3 millions et demi.

Un réseau de santé

Les Soeurs Grises assurent un réseau considérable de soins de santé dans les Prairies.

À part l'hôpital général de Saint-Boniface, les Soeurs Grises gèrent, entre autres, l'hôpital de Sainte-Rose-du-Lac; et, l'hôpital de Saint-Joseph à Gravelbourg; le Centre psychiatrique Sara-Riel, rue Kenny; le Centre hospitalier Taché; le Foyer Valaide, rue Archibald; le centre Saint-Amant à Saint-Vital; la Clinique Youville; le Plan de Santé Soeur-Clermont, un service médical à Chesterfield Inlet dans les Territoires du Nord-Ouest; le Centre Laurent, rue Bertrand.

Trois types d'hôpitaux

Afin d'assurer une meilleure organisation du système de soins de santé dans la province, le gouvernement définit trois types d'hôpitaux au Manitoba.

Les hôpitaux de soins primaires sont surtout des centres médicaux de premiers soins ou de médecine préventive (*clinique Walk-in*). Un hôpital de soins secondaires (*hôpital Miséricorde, Seven Oaks*) peut dispenser des soins intensifs, peut effectuer des interventions chirurgicales simples, et soigner les malades à long terme.

L'hôpital général de Saint-Boniface, avec le Centre des sciences de la santé, tombe dans la catégorie des soins tertiaires. Ses responsabilités comprennent l'éducation des médecins, les interventions complexes, comme sur le coeur et le cerveau, et les activités de recherche médicale.

III) La volonté d'avoir du coeur

«Va voir les Soeurs Grises, elles pourront t'aider», a dit voilà longtemps Mgr Bourget de Montréal à Mgr Provencher. L'archevêque de Saint-Boniface a suivi le conseil. Ainsi est né l'hôpital général de Saint-Boniface.

Chaque année, près de 25 000 patients naissent, subissent un traitement, accouchent ou meurent dans cet hôpital de 850 lits. Et quelle que soit la nature ou la durée de leur séjour, les Soeurs Grises de Montréal côtoient les médecins pour assurer le soin intégral.

«Le soin intégral, c'est le soin du corps et de l'esprit. Nous croyons qu'il ne suffit pas de soigner le corps du patient, sans offrir un soin de l'esprit. Les deux sont intimement liés», précise Soeur Mary Thille, vice-présidente des soins pastoraux à l'hôpital.



Soeur Mary Thille. «Nous respectons toutes les croyances des patients et des employés, à condition qu'ils reconnaissent à leur tour les principes et la philosophie des Soeurs Grises».

L'espoir

Quatorze travailleurs en pastorale, dont des prêtres, religieuses, religieux et laïcs ont la responsabilité de prodiguer les soins spirituels prônés par les Soeurs Grises. Les gardes-malades questionnent tous les nouveaux patients de l'hôpital pour savoir s'ils désirent recevoir la visite d'un travailleur en pastorale.

«C'est très rare qu'un patient puisse visiter l'hôpital sans que l'un d'entre nous ne puisse lui rendre visite, ou du moins, lui offrir son aide», explique Soeur Maria DePape, Ursuline et assistante en pastorale depuis 10 ans.

«La plupart des patients vivent des moments d'angoisse, comme la mère qui vient de perdre son enfant, le père de famille atteint de cancer, le jeune homme atteint du SIDA. Ce sont des gens qui ont peur et qui veulent parler. Nous les aidons à trouver en eux-mêmes de l'espoir», ajoute Soeur DePape.

Depuis une dizaine d'années, les Soeurs Grises consacrent de plus en plus de leurs énergies aux services en pastorale. Avec un hôpital qui ne cesse de grandir, et un accroissement du nombre d'employés laïcs, cet accent sur le soin pastoral s'imposait.

«Voilà 30 ans, 45 de nos gardes-malades étaient des religieuses. Nous n'avions pas besoin à cette époque de parler de mission et de soins pastoraux. Nous en étions le témoignage! Aujourd'hui, c'est tout autre chose. Sur 3000 employés, nous sommes une vingtaine», remarque Soeur Mary Thille, qui était voilà trente ans la directrice de l'école des gardes-malades.

Selon Soeur Thille, c'est le travail d'éducation en valeurs chrétiennes auprès des employés qui a provoqué, voilà quelques mois, la stupeur d'un psychiatre qui venait de mettre les pieds à l'hôpital.

«Je lui ai demandé s'il avait déjà travaillé dans un hôpital catholique. Toute de suite il a répondu que non, mais que parmi tous les hôpitaux où il avait travaillé, aucun n'avait un climat si agréable et serein que le nôtre».

Pas besoin d'être catholique pour travailler à l'hôpital, pas même besoin d'être chrétien. Il suffit de comprendre la mission des Soeurs Grises et de se comporter de façon chrétienne.

«J'ai souvent l'occasion de remarquer à quel point le travail des assistants en pastorale affecte les employés», raconte Soeur DePape. «Même s'ils ne sont pas pratiquants, tous deviennent vite conscients des valeurs chrétiennes et la plupart les mettent en pratique».

Jean-Paul MOLGAT



DE Biais

Une création collective de l'équipe de La Liberté illustrée par David McNair



AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue EMÉRANCE RITCHOT, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 200-170, rue Marion, Winnipeg (Manitoba), le ou avant le 6 octobre 1987.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 25e jour du mois de septembre 1987.

MARCOUX BÉTOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

L'église renovée sera la vedette

Soixante-quatorze ans après sa construction, l'église de Saint-Adolphe fait peau neuve. Grâce aux travaux de rénovations entrepris depuis 1983 à un coût de plus de 300 000$.

C'est le dimanche 4 octobre que les paroissiennes et les paroissiens de Saint-Adolphe célèbreront la fin des travaux de rénovations. Avec une messe d'action de grâce en matinée. Et un récital d'orgue par Don Menzies en soirée.

Les travaux de rénovations ont eu lieu en trois phases, explique l'abbé Edouard Bonin, curé de Saint-Adolphe depuis 1982. Les fondations de l'église ont été refaites. De nouvelles fenêtres et portes, un nouveau perron et trottoir ont été, par la suite, ajoutés.

55 000$ avaient été prélevés en 1984 par les Chevaliers de Colomb, sous la direction d'Adrien Leclerc, pour couvrir les coûts des premiers travaux.

Don Menzies touchera l'orgue le 4

Pour payer les coûts de la troisième phase du projet (*rénovation de l'intérieur et installation de nouveaux bancs en chêne*), une deuxième campagne de prélèvement de fonds a été lancée à la fin 1986.

Les syndics et le curé*, avec l'appui des Chevaliers de Colomb, de la Ligue féminine catholique, de la Catholic Women's League et du Groupe de prière, ont prélevé quelque 102 000$. Quarante-deux bénévoles ont visité les 396 familles de la paroisse.

En plus de ces dons, la paroisse a aussi reçu un legs d'un ancien paroissien pour l'achat d'un nouvel orgue Allen digital. C'est de cet instrument que se servira Don Menzies, un soliste de la Manitoba Chamber Orchestra, pour le concert du dimanche 4 octobre. Le récital débutera à 19h30. L'entrée est gratuite.

Lucien CHAPUT

(*) *Le Comité des syndics est composé de: Louis Boisjoli, Gilles Chaput, David Milette, Huguette Phaneuf et Denis Robert. Germaine Chaput a été la trésorière pour la campagne de prélèvement de fonds.*

VITE LU VITE SU

Saint-Malo — Les responsables de l'Atelier Rivière-Rouge espèrent pouvoir prélever encore quelque 30 000$ d'ici début janvier. «Sinon, il faudra emprunter», présise la présidente, Alice Hébert.



Alice Hébert. Continuer.

La construction du nouvel Atelier Rivière-Rouge, qui sera terminée à la mi-janvier, a été conçue en trois phases. Les deux premières, essentielles au fonctionnement de cet atelier pour handicapés mentaux, coûteront quelque 317 000$. La troisième phase, surtout d'ordre cosmétique, portera la facture totale à 363 000$.

À ce jour, le fédéral a contribué pour 44 300$; la province 75 000$, puis 50 000$ (*soit la moitié du montant prélevé auprès du public*). La campagne de prélèvement de fonds a généré 115 000$. «Elle n'est pas tout à fait terminée. On attend encore des nouvelles de Sainte-Agathe, Letellier, Niverville et Grunthal», précise Alice Hébert.

Un cycleton organisé en fin de semaine dernière a rapporté 2 500$. Trente personnes ont participé, contre 63 l'an dernier. «C'est peut-être dû au temps de l'année», note la présidente de l'Atelier. Cet événement traditionnel à Saint-Malo depuis une dizaine d'années se tenait en juin habituellement.

Le nouvel Atelier de 7 500 pieds carrés permettra à 50 handicapés de travailler, au lieu de 32 dans l'ancien Atelier, qui a dû être rasé pour des raisons sécuritaires.

B.B.

Province — «Succès». Le mot est revenu dans la bouche de chacune des organisatrices des marchetons Pro-Vie qui se sont déroulés samedi 26 septembre à Richer, La Broquerie, Sainte-Anne et Winnipeg.

À Richer, 38 personnes ont participé à la marche et 1 165$ ont été récoltés, comme l'a annoncé Paulette Pylatiuk, qui s'est déclarée «très satisfaite».

Satisfaction également du côté de La Broquerie où un peu plus d'une trentaine de personnes étaient de la fête, y compris plusieurs jeunes en bicyclette. Bilan de l'opération: 1 995$ recueillis.

De 3 à 70 ans

Les plus méritants ont été distingués. Il s'agit de Gérard Tétrault, le marcheur le plus âgé (*63 ans*); les jumeaux Gérard et Patrick Tétrault, les plus jeunes (*6 ans*); et Nathalie Seidler, qui a récolté le plus d'argent (*131$*).

«Le nombre de participants a doublé par rapport aux années précédentes», a déclaré Aline Perreault, de Sainte-Anne, où 51 personnes ont défilé au cours du marcheton (*bénéfices: 1 750$*)

L'âge des marcheurs allait de 3 ans (*Christine Laurin*) à 70 ans (*Eva Lévie*), et c'est madame Perreault elle-même qui a recueilli la plus forte somme (*255$*).

À Winnipeg enfin, bien que les organisateurs aient récolté un peu moins d'argent que l'année dernière (*19 000$ contre 23 000$*), le marcheton a été considéré comme une réussite en raison du nombre de participants (*environ 300 personnes*).

L.G.

La Cour des petites créances

Vous êtes en chicane avec votre voisin, parce qu'il vous doit 1 500$ et refuse de vous rembourser. Vous n'avez pas envie d'aller voir un avocat pour qu'il engage une poursuite contre votre voisin. Vous savez trop bien que, même si vous gagnez, il ne vous restera pas grand chose des 1 500$ au bout du compte.

Conscient de ce problème, le léglisateur provincial (l'Assemblée législative du Manitoba) a mis sur pied un tribunal où les gens peuvent eux-mêmes plaider leur cause, lorsque la somme qu'ils réclament ne dépasse pas 3 000$. Ce tribunal s'appelle «Cour des petites créances» et c'est de son fonctionnement que nous parlerons aujourd'hui.

Définition du terme «créance»

Citons d'abord la définition que le **Petit Robert** donne du mot «créance» : «Droit en vertu duquel une personne peut exiger quelque chose et spécialement une somme d'argent». Donc, dans le cas d'un prêt d'argent, le remboursement du prêt constitue, d'une part, un droit qui appartient au prêteur et qui s'appelle **créance** et, d'autre part, une obligation qui incombe à l'emprunteur et qui s'appelle **dette**. Ainsi, **créance** et **dette** sont des termes qui désignent la même réalité, mais vue d'angles différents.

Compétence

Comme indiqué ci-dessus, la Cour des petites créances entend les causes mettant en jeu des sommes de 3 000$ ou moins.

Ainsi, le **demandeur**, c'est-à-dire la personne qui engage la poursuite, peut uniquement réclamer le paiement d'une somme d'argent. Voici quelques exemples des sujets sur lesquels les demandes peuvent porter : prêts non remboursés, loyers non payés, dommages-intérêts découlant d'un accident de voiture.

À titre d'exemple contraire, le demandeur ne pourrait pas demander au tribunal de décider qu'un bien valant moins de 3 000$ lui appartient et doit lui être rendu. Le tribunal refuserait d'entendre la demande puisque le débat ne porterait pas sur le paiement d'une somme d'argent.

Formulation de la demande

Le demandeur obtient la formule de demande en s'adressant au palais de justice de sa localité. Il doit ensuite la remplir en au moins trois exemplaires. Il dépose deux des exemplaires à la Cour des petites créances et fournit un exemplaire à chacun des **défendeurs,** c'est-à-dire à chacune des personnes qu'il poursuit. Il doit également payer des frais minimes de 10$, qui lui seront remboursés s'il gagne sa cause.

Audience

L'audience aura lieu au palais de justice le plus rapproché du lieu où le défendeur réside ou fait affaires ou encore du lieu où la **cause d'action** a pris naissance. Si vous habitez Saint-Boniface et avez un accident de voiture à Portage-la-Prairie avec quelqu'un de Brandon qui fait affaires à Dauphin, l'audience pourra voir lieu à l'un des trois endroits suivants : Brandon (lieu de résidence), Dauphin (lieu d'affaires), Portage-la-Prairie (lieu d'origine de la cause d'action).

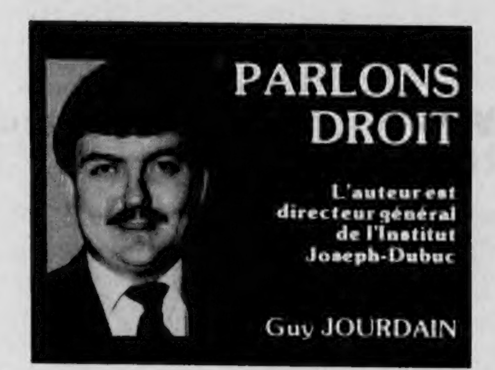
Ce sont en général les greffiers de la Cour des petites créances qui tiennent les audiences. Toutefois, les défendeurs ont le droit de demander, dans les 16 jours de la réception de la demande, qu'un juge de la Cour du Banc de la Reine tienne l'audience.

Lors de l'audience, il appartient au demandeur de prouver ses prétentions. Pour ce faire, il pourra produire des témoins ou des pièces justificatives, ou les deux. Le défendeur pourra faire la même chose. Chacun d'eux aura aussi l'occasion de contre-interroger les témoins de l'autre. La procédure se veut aussi souple que possible et les règles habituelles de preuve ne sont pas observées.

... INEXÉCUTION D'UNE OBLIGATION ...

Possibilités offertes au défendeur

Après avoir reçu la demande, le défendeur peut décider de ne rien faire et d'attendre le jour de l'audience. Il peut par contre prendre des mesures actives pour se défendre. Il peut déposer un **exposé de la défense** et même poursuivre à son tour le demandeur en déposant une **demande reconventionnelle.**



Décision

Le greffier ou le juge pourra rendre sa décision lors de l'audience ou quelque temps après. Dans les deux cas, les parties recevront une attestation de décision par la poste.

Appel

Les décisions rendues par les greffiers peuvent faire l'objet d'un appel devant un juge de la Cour du Banc de la Reine. L'appel prendra alors la forme d'un véritable procès et toutes les règles habituelles de procédure et de preuve seront appliquées.

Emploi du français

Tout ce qui a été expliqué ci-dessus peut se passer en français, si vous le voulez. Vous pouvez donc remplir toute la documentation en français et vous exprimer en français lors de l'audience, même si l'autre partie ne parle pas français.

Ces droits nous sont garantis par la Constitution, il ne faut pas hésiter à s'en servir. Pour obtenir de très bons services en français, communiquez avec le bureau de la Cour des petites créances au numéro 945-8010.

PARLONS DROIT est rendu possible grâce à une subvention du Secrétariat d'État.



Zach attack et Dédé au clavier!

Le Manitoba en Grand

À l'écran, un train à Churchill en plein hiver. «As-tu l'impression qu'il fait plus froid dans la salle?» souffle quelqu'un à côté, en déroulant ses manches. C'est ça l'expérience Imax.

Le tant attendu cinéma **Imax** a ouvert ses portes cette semaine. Le moins qu'on puisse dire c'est que son premier film **Heart Land** (*sur le Manitoba*) ne décevra pas.

Même ce mur de blanc qu'on voit en rentrant dans le cinéma (*55 pieds en hauteur, 72 pieds de large*) ne nous prépare pas tout à fait pour ce qui suit.

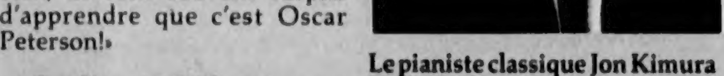
Un bon mélange de touchant, de quotidien et d'émotions fortes, **Heart Land** nous montre un Manitoba splendide et varié. Du pas de deux des danseurs **Evelyn Hart** et **André Lewis** au fourmillement de la plage **Grand Beach** en passant par un voyage à couper le souffle en avion-pulvérisateur.

Le cinéma Imax **Place Portage**, l'un de 54 cinémas du genre répartis dans 14 pays, est le premier avec un système de son à lecture digitale (*au laser*). L'**Imax** winnipégois est également le premier situé dans un centre d'achat. Les autres cinémas se trouvent sur des anciens sites d'expos ou d'autres lieux semblables.

L'une des vedettes du film Heart Land au nouveau cinéma Imax Portage Place. Le Manitoba comme si on y était!

Daniel TOUGAS

Sommaire



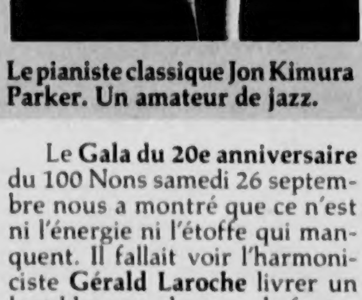
Quel est ton pianiste préféré? Le pianiste **Jon Kimura Parker**, l'invité spécial de l'**Orchestre symphonique de Winnipeg** lors de la soirée d'ouverture, a confié un petit fait intéressant à l'auditoire.

Après avoir exécuté une puissante rhapsodie de **Rachmaninov**, le pianiste canadien est remonté sur scène en rappel et a parlé de façon informelle à la foule.

«Les gens me demandent souvent qui est mon pianiste ou mon compositeur préféré. Eh bien, ils sont souvent surpris d'apprendre que c'est Oscar Peterson!»

Jon Kimura Parker s'est ensuite lancé dans un pot-pourri de balades jazz et pop, en commençant avec le célèbre **Manha de carnaval** (*titre anglais: «A Day in the Life of a Fool»*) de **Oscar Peterson.**





Le pianiste classique Jon Kimura Parker. Un amateur de jazz.

Puisque l'Orchestre symphonique avait joué la **Jubilee Overture** du compositeur canadien **Malcolm Forsythe** et que maintenant on entamait une pièce de **Oscar Peterson**, Jon Kimura Parker s'est permis de lancer la remarque: «C'est sans doute la première et la dernière fois qu'on entendra deux oeuvres canadiennes jouées dans la même soirée classique!»

Triste, mais vrai!

◆

L'Orchestre symphonique winnipégois donnera son premier spectacle **Masterworks**, ce vendredi 2 et samedi 3, à la Salle du centenaire, à 20h.

L'étoffe du 100 Nons

Je sais que ça coûte de l'argent. Je sais que ça demande beaucoup de temps. Mais ça serait beau quand même d'avoir toute une saison du 100 Nons dans la salle Pauline-Boutal.

Le **Gala du 20e anniversaire** du 100 Nons samedi 26 septembre nous a montré que ce n'est ni l'énergie ni l'étoffe qui manquent. Il fallait voir l'harmoniciste **Gérald Laroche** livrer un lent blues en chapeau de feutre pour être convaincu qu'on se baladait dans les rues de Chicago.

Animé par le très fou, mais bien aimable, **Martial Tougas**, la salle quasi-comble a vu évoluer une quinzaine d'interprètes et compositeurs dans un excellent décor néo-apocalyptique de **Denis Duguay**, deux étages en tuyaux et gardes-fous.

Anciens et nouveaux 100 Nonistes ont créé un spectacle qui penchait résolument vers le nouveau. Et malgré quelques lenteurs, le show dans ses meilleurs moments nous transportait, comme dirait **Francis Cabrel**, «ailleurs».



Les toiles de trois peintres franco-manitobaines seront en montre à l'Alliance française du Manitoba jusqu'au 18 octobre. L'exposition a été inaugurée en présence du nouveau consul général de France à Edmonton, Serge Pinot. On reconnait sur la photo, de gauche à droite: Noëlla Muruvé, Serge Pinot, Hélène Lemay et Gaëtanne Simonne Sylvester.

APF HQ Association de la presse francophone hors Québec

APPELS D'OFFRES

L'Association de la presse francophone hors Québec lance des appels d'offres pour les services de consultants intéressés à donner un séminaire en formation d'une durée de deux jours à Toronto les 28 et 29 novembre 1987.

Lesdits séminaires seront donnés à l'intention d'employés de journaux communautaires, pour la plupart hebdomadaires, et oeuvrant en milieu francophone minoritaire. De 10 à 20 personnes sont susceptibles de participer à chaque atelier.

Les intéressés sont priés de postuler à une des trois propositions décrites ci-dessous. Ils devront proposer un séminaire de formation traitant entre autres des sujets décrits ci-dessous, et tous autres sujets pertinents qu'ils jugeront utiles de proposer.

SÉMINAIRE EN RÉDACTION (notions de base)

Comprenant:
- techniques d'écriture,
- construction de textes,
- les différentes formes d'information,
- techniques de base en photographie,
- applications pratiques, etc.

SÉMINAIRE EN RÉDACTION (techniques plus avancées)

Comprenant:
- l'éthique professionnelle,
- les méthodes de travail,
- la politique éditoriale,
- le traitement de sujets spécialisés,
- les cadres légaux de l'information, etc.

SÉMINAIRE DE MISE EN PAGE

Comprenant:
- amélioration de l'aspect visuel et graphique du journal,
- le montage technique du journal: pages de nouvelles, pages mixtes, pages d'annonces classées, page couverture, etc.
- le montage d'annonces,
- atelier pratique, etc.

L'offre de service devra comprendre:
- une description détaillée du contenu du séminaire,
- le curriculum vitae du candidat,
- les honoraires professionnels demandés.

Les candidats devront faire parvenir leur offre de service avant le 23 octobre 1987 à l'adresse suivante:

M. Wilfred Roussel, directeur général
Association de la presse francophone hors Québec
325, rue Dalhousie, suite 410
Ottawa (Ontario)
K1N 7G2



Ça crève les yeux

«Je ne sais plus comment faire l'amour avec toi, dit une femme à son partenaire, couché à côté d'elle. J'ai peur d'avoir l'air d'un vidéo cheap!»

Le **Théâtre Parminou** a la réputation d'aborder les problèmes sociaux avec humour et tact, mais bien directement. La troupe de **Victoriaville** au Québec sera de passage à Winnipeg les 22, 23 et 24 octobre prochain pour présenter **«Ça crève les yeux, ça crève le coeur»**[1].

«La pièce examine les effets que peut avoir la pornographie dans nos vies, dans nos relations de couple et l'image que la femme peut avoir d'elle à cause de la pornographie, l'homme aussi d'ailleurs», souligne la directrice de tournée du **Parminou** depuis 1983, **Danielle Roy.**

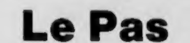
L'histoire de **«Ça crève les yeux, ça crève le coeur»** tourne autour d'un jeune couple qui, pour **Danielle Roy**, «s'aime beaucoup, mais il y a un problème de communication. Ils se sont progressivement isolés dans leurs propres mondes. Lui dans ses revues pornos, qu'il lit 'pour les articles', et elle, dans ses romans Harlequin.»

«Souvent, les gens ne veulent pas voir l'étalage de revues pornographiques dans une épicerie, par exemple, et ils ne les regardent pas. Donc, ils ne savent pas ce qui existe. Il faut prendre conscience de ça.»

À la fin de la pièce, le public assiste à un débat à l'Hôtel de ville pour que les revues pornographiques ne soient plus à la portée des enfants dans l'épicerie du coin.

«Dans cette scène, nous projetons des diapos de couvertures de vrais magazines pornographiques disponibles. Bien que certaines soient dures à regarder, le but n'est pas d'agresser. C'est plutôt de faire voir que ça existe.»

«La pièce d'ailleurs, par son humour, prépare tranquillement le public. Donc, ce n'est pas une expérience agressante».



Le Pas

«Ça crève les yeux, ça crève le coeur» a été créée en 1985 pour la Journée internationale de la femme. **Danielle Roy** indique que la troupe compte incorporer dans la pièce des éléments du nouveau projet de loi du gouvernement fédéral sur la pornographie, mais que le fond reste le même.

«Nous ne pouvons pas, par contre, modifier la pièce pour montrer la réalité de chaque province. C'est la discussion après la pièce qui fait souvent ressortir les particularités, la réalité de chaque localité».

Ce sera la cinquième visite du Parminou au Manitoba. Cet automne, outre le théâtre **Gas Station** à Winnipeg, la troupe se produira à **Birtle** le 20 octobre, à **Thompson** le 28 octobre, à **Flin Flon** le 29 octobre, à **Le Pas** le 30 octobre et à **Dauphin** le 1er novembre.

(1) Au théâtre Gas Station, avenue River. On pourra voir la version française de la pièce le 22 octobre et la version anglaise les 23 et 24. Les billets sont disponibles auprès des organismes **Réseau** (235-0640) et **Pluri-elles** (233-1735).

L'émission matinale de CKSB, Radio-Réveil, nous est revenue cet automne avec une demi-heure de programmation de plus. Certains salueront aussi le retour du Marché aux puces le mercredi de 9h à 9h30. Un survol de la saison radio-canadienne la semaine prochaine.



Danielle Roy, directrice de tournée du Théâtre Parminou: «La troupe veut présenter les faits de façon aussi neutre que possible. On fait beaucoup de recherche sur chacun de nos thèmes. Dans *«Ça crève les yeux, ça crève le coeur»*, le thème de la pornographie est abordé avec humour tout en mettant en lumière les problèmes qu'il pose.»

"Ziz" dans le vent

L'année dernière, c'était Le Cercle Molière qui nous offrait une saison entièrement consacrée aux dramaturges manitobains. Cette année, c'est la chorale des Blés au vent qui se penche sur le Manitoba. En la personne de Gérard Jean.

La jeune chorale franco-manitobaine chante les chansons de **Gérard «Ziz» Jean** depuis une bonne dizaine d'années. Mais cette année, ce sera un concert entier qu'on consacrera à la musique du compositeur le mieux connu du **Manitoba** francophone.

«L'enthousiasme est remarquable, lance **Pauline Charrière**, présidente des **Blés au vent.** Je crois que l'idée d'une année entièrement dédiée aux chansons de **Ziz** a attiré du monde. En ce moment, on est une quarantaine de membres, dont beaucoup de nouveaux.»

Cette idée, qui a suscité l'attention de plusieurs, trotte dans la tête du directeur artistique **Guy Boulianne** depuis bon nombre d'années, indique **Pauline Charrière.**

Les **Blés au vent** ont déjà endisqué cinq chansons de **Gérard Jean.** «On en a 15 dans notre répertoire et chacune a été harmonisée par Ziz lui-même», ajoute l'alto, native de **Sainte-Anne-des-Chênes.** Dans ce répertoire, on retrouve **Bienvenue, Finalement, Manifesto** et, bien sûr, **Histoire d'antan.**

Le concert annuel des Blés au vent aura lieu le 28 mai 1988 à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain.



Woody Allen, qui a dit une fois: «Mon seul regret dans l'existence est de ne pas être quelqu'un d'autre», nous livre cette semaine deux de ses meilleurs films. Voir le Gâtez-vous en page *10*.



INVITE

Les directeurs de chorales à une fin semaine de formation avec:

MME ALICE POULIN-PARIZEAU
LES 23, 24 ET 25 OCTOBRE 1987 AU
COLLÈGE DE SAINT-BONIFACE
SALLE 2127

Frais d'inscription: 10$ étudiants/âge d'or
15$ adultes
Programme: Technique vocale/respiration/voyelles/
articulation/phrasé/interprétation/
répertoire religieux et autres.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Gilles Landry au 233-7423 entre 13h et 17h du lundi au vendredi.



233-6083

Fire & Safety Equipment Ltd.

ÉQUIPEMENTS DE FEU ET DE SÉCURITÉ INDUSTRIELS
- extincteurs — Détecteurs de fumée - Respirateurs
- Lampes de secours - Gants - Échelles
- Chaussures - Trousses de premiers soins - Escabeaux, etc...

lundi au vendredi: 8h00 à 17h00 — 9-846, rue Marion, Saint-Boniface R2J 0K6

la Culture



The Big Easy (*au cinéma Eaton Place*): En 1985, c'était la mode hispanophone en Amérique du nord avec le groupe Los Lobos. En 1987, c'est le Cajun. Tout est disponible en «cajun spice». Zachary Richard et les Frères Neville tournent partout.

Dans la foulée de cette mode cajun nous arrive The Big Easy. C'est un film qui recrée l'ambiance louisianaise dans toute sa splendeur: la nourriture, le style de vie, la musique. C'est justement le caractère relax de la vie cajun qu'on appelle The Big Easy.

Cependant, The Big Easy a le problème inverse de celui de Fourth Protocol: beaucoup d'ambiance et pas d'histoire. Dennis Quaid joue un détective qui a une façon plus ou moins honnête de défendre les droits des Néo-Orléanais. Ellen Barkin (*une avocate*) vient investiguer les méthodes de ce policier hétérodoxe.

Point fort: le spectacteur a du cajun pour son argent.

Points faibles: l'histoire est négligeable, une demi-heure s'écoule avant que quelque chose se passe; le film se rabat sur les décors cajuns chaque fois que l'intrigue ralentit.

Quelques moments de bonne tension sensuelle mais, à part ça: *5 sur 10*.

(*Ci-haut: Ellen Barkin et Dennis Quaid dans The Big Easy*).

Gâtez-vous

Spectacles à venir: **Zachary Richard** au Rendez-vous, les 16 et 17 octobre, à 20h30. Billets au Rendez-vous, au CCFM, Chez le Disquaire, Mary Scorer Books.

◆

Le pianiste **André Gagnon** se produira également à Winnipeg au Pantages Playhouse Theatre, le 21 octobre. Billets aux guichets Select-a-Seat.

◆

Deux films de notre anxieux préféré **Woody Allen** garderont l'affiche du Cinéma 3, du 2 au 8 octobre. **Radio Days** passera tous les soirs à 19h30 et **Hannah and Her Sisters** à 21h05.

◆

Le **Ballet royale de Winnipeg** lance sa saison sur un ton dramatique, avec **The Ecstasy of Rita Joe**, à la Salle du centenaire, du 7 au 11 octobre.

◆

Le compte à rebours commence. Il vous reste exactement 2 jours (*jusqu'au dimanche 4 octobre*) pour aller voir l'exposition **1912: Break Up Of Tradition** à la **Galerie d'art de Winnipeg**. Plus de 10 000 personnes se sont déjà déplacées.

Au moment où il entamait un documentaire sur la Guerre civile américaine, un cinéaste est plaquée par sa blonde. Foudroyé, il part à la recherche d'un amour durable et refait chemin faisant la marche historique du Général Sherman pendant la Guerre civile.

Voilà en deux phrases *Sherman's March*, un film innovateur et comique, qu'on verra à la Cinémathèque (*100, rue Arthur*) jusqu'au 4 octobre, à 20h.

Granby à CKSB. L'interprète franco-manitobaine **Monique La Coste** participera cette fin de semaine aux finales du **Festival de la chanson à Granby.**

On pourra entendre le Festival en rediffusion à CKSB à l'émission **Multi-pistes** le dimanche 4 octobre à 13h03. Outre Monique La Coste, les finalistes dans la catégorie interprètes cette année sont: **Caroline Harvey** de Québec, **Michelle Labonté** de Montréal et **Sylvie Martin** de Moncton.

◆

Les Bombers, Hamilton et Miami? Gloria Estefan et **The Miami Sound Machine** donneront un spectacle avant la partie des **Winnipeg Blue Bombers** au Stade, le dimanche 4 octobre. Le concert est à 13h, le match à 15h, contre les Tiger Cats de Hamilton. Billets aux guichets Select-a-Seat et à l'Aréna.

télé-horaire

du lundi 5 octobre au dimanche 11 octobre

Radio-Canada **Manitoba**

du lundi au vendredi

9h15 — LES ANGES DU MATIN
10h15 — INIMINIMAGIMO
10h30 — PASSE-PARTOUT
11h30 — À PLEIN TEMPS
12h00 — PREMIÈRE ÉDITION
12h15 — LES DÉMONS DU MIDI
13h15 — AU JOUR LE JOUR
16h00 — FÉLIX ET CIBOULETTE
18h00 — CE SOIR MANITOBA
21h00 — LE TÉLÉJOURNAL

lun. 5 oct.

14h15 — Cinéma
Papy fait de la résistance. Comédie. En 1943, la maison d'une famille de musiciens est réquisitionnée par l'Armée allemande pour y loger un général.

16h30 — Il était un fois... la vie

17h00 — D'une série à l'autre
Clémence Aletti. (1re de 5). Drame policier. À la suite de l'assassinat de son frère, juge d'instruction, une jeune femme, Clémence Aletti, commissaire de police, ouvre une enquête pour découvrir le ou les meurtriers.

18h30 — Génies en herbe
Émission spéciale avec des artistes de la télévision. Mtl.

19h00 — Rachel et Réjean

19h30 — Les insolences d'une caméra

20h00 — Des dames de coeur

22h20 — La loi de Los Angeles

23h20 — Au jour le jour
(Reprise).

mar. 6 oct.

14h15 — Cinéma
Le Petit Chose. Drame. Ruinés par la révolution de 1848, les membres d'une famille se séparent et vont tenter leur chance chacun de leur côté.

16h30 — Minibus

17h00 — D'une série à l'autre
Clémence Aletti. (2e de 5). Clémence Aletti force un certain Bellini à dévoiler des informations. Suite à ses déclarations, il sera exécuté mystérieusement dans sa cellule.

18h30 — Vidéo club

19h00 — L'escalade

20h00 — Robert et compagnie

20h30 — Le Parc des Braves

22h20 — Dallas

23h20 — Cinéma
Le crime de Monsieur Lange. Drame. À la veille de son arrestation, un éditeur sans scrupule, criblé de dettes, profite d'un accident de chemin de fer pour fuir. Un employé de la maison d'édition remet le commerce sur pied. Un drame survient lorsque l'ex-patron refait surface.

merc. 7 oct.

11h00 — Demetan

14h15 — Le temps de vivre

15h45 — Aujourd'hui en France

16h30 — Au jeu

17h00 — D'une série à l'autre
Clémence Aletti. (3e de 5). Clémence est mandatée par ses supérieurs pour poursuivre son enquête en Italie. Elle provoquera involontairement l'assassinat du juge Sillone qui lui fournit, avant de mourir, suffisamment d'indices pour faire progresser son enquête.

18h30 — Hebdo
Animatrice: Suzanne Kennelly.

19h00 — Star d'un soir
Inv. Chantal Pary, Michel Tremblay et Louise-Josée Mondoux.

20h00 — Héritage
À Trois-Pistoles, Xavier Galarneau, malgré son âge avancé, mène sa terre et sa famille d'une poigne de fer.

22h20 — Actuel

23h20 — Cinéma
Sous les yeux d'Occident ou Razumov. Drame. Un étudiant, ayant recueilli un camarade qui lutte contre l'impérialisme russe, est placé devant ce dilemne: être terroriste ou mouchard.

jeu. 8 oct.

11h00 — Le Petit Castor

14h15 — Cinéma
Le Capitaine Avenger. Comédie. À New York, un jeune acteur sans emploi participe à une campagne publicitaire pour le lancement d'un film inspiré des exploits d'un super-héros de bandes dessinées.

16h30 — L'intrigue

17h00 — D'une série à l'autre
Clémence Aletti. (4e de 5). Le séjour de Clémence à Montréal sera sans doute plus calme qu'à Rome mais elle réussira quand même à mettre les corps policiers sur les dents.

18h30 — Autoroute électronique

19h00 — Le Nord et le Sud
(dern. de 6).

22h20 — À plein temps

22h50 — Bonjour Docteur

23h20 — Cinéma
Passeport pour le ciel. Drame. Désoeuvré, un jeune homme de Toronto fait ses adieux à son meilleur ami et part pour la Californie. Il se retrouve dans un camp de jeunes dévoués au culte de Father Moon qui se dit le représentant de Dieu sur terre.

vend. 9 oct.

11h00 — L'Île des Rescapés

14h15 — Cinéma
Pourquoi pas nous? Comédie. Une idylle semée d'embûches se développe entre une libraire et un lutteur.

16h00 — D'une série à l'autre
Clémence Aletti. (dern. de 5). Grâce aux informations de Marcello Dalmati, Clémence Aletti comprend que tous ces assassinats voulaient cacher l'existence d'un programme de déstabilisation de la politique française et mondiale.

17h00 — Visite de la Reine

18h30 — La cour en direct

19h00 — Les grands films
Ma femme a disparu. Drame. Marié depuis seulement une semaine, un homme s'inquiète de la disparition de sa femme qui n'est pas rentrée à l'hôtel après leur première dispute. Une étrangère parvient sans difficulté à convaincre le lieutenant de la police locale qu'elle est bien la disparue. Le mari se dit victime d'une imposture et entend prouver que cette femme n'est pas la sienne.

22h20 — Nos espoirs 88

22h25 — Cinéma
À travers les ronces, vers les étoiles. Drame. Un engin spatial atterrit en catastrophe sur le territoire soviétique. Une survivante d'apparence humanoïde est confiée à un savant qui étudie son comportement.

sam. 10 oct.

7h30 — Les aventures de l'ours Colargol
7h45 — Caliméro
8h00 — Candy
8h30 — La famille Calinours
9h00 — Belle et Sébastien
9h30 — Nils Holgersson
10h00 — Chlorophylle venue du ciel
10h30 — L'enfant venu d'ailleurs
11h00 — Univers inconnus
12h00 — D'hier à demain
12h55 — Nos espoirs 88
13h00 — Univers des sports

14h00 — Ciné-famille
Une jeune fille et le Grand.

16h00 — Grand air

16h30 — Le temps d'une paix

17h05 — Impact

18h00 — Samedi de rire

19h00 — La soirée du hockey
En direct du Forum de Montréal, les Sabres de Buffalo affrontent les Canadiens.

22h05 — La politique fédérale

22h15 — Télé-sélection
Le Roi des cons.

dim. 11 oct.

10h00 — Le Jour du Seigneur
Messe célébré en la paroisse de la Nativité-de-la-Vierge, à Cornwall, par René Dubé, prêtre.

11h00 — Première édition

11h03 — La semaine verte

12h30 — Cinéma
Un dimanche à la campagne. Comédie dramatique. Un vieux peintre vit seul à la campagne non loin de Paris. Comme tous les dimanches, il attend la visite de son fils accompagné de sa femme et de ses enfants. L'arrivée impromptue de la fille de l'artiste vient bouleverser l'ordre prévu.

14h15 — Un songe d'une nuit d'été.
Court métrage réalisé par Tissa David à partir de l'oeuvre de Félix Mendelssohn.

15h00 — La grande visite

16h00 — Second regard

17h02 — Science-réalité

17h30 — Le sens des affaires

18h00 — L'autobus du showbusiness
Spectacle de variétés. **Rêves d'artistes.**

19h30 — Les beaux dimanches
Gala «Excellence 87» de La Presse.
21h00 — Les beaux dimanches
Portrait de Marcel Vanaud.
21h45 — La grande visite
22h45 — Paysages politiques
23h15 — Cinéma
Grand embouteillage.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications au 786-0249.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Un musée pour voir et aussi entendre

Au moins 250 personnes ont assisté à l'ouverture officielle du musée de Saint-Pierre-Jolys. L'opération sensibilisation, axée autour de la caravane historique, a donc bien marché.

«Il y avait surtout des gens de Saint-Pierre-Jolys. Il y avait un intérêt. Les gens ont réalisé qu'il y avait quelque chose là», pense Armand Desharnais, le président du comité du musée.

Les responsables du musée cherchent essentiellement des objets qui sont rattachés aux gens de la place. Cette année, le thème est l'éducation. L'an prochain, l'accent sera mis sur l'agriculture.

Le musée cherche aussi des volontaires, de manière à pouvoir ouvrir au moins durant les fins de semaines. Financièrement, les responsables doivent assurer des paiements mensuels de quelque 600$ (*la dette s'élève à 52 000$*). Armand Desharnais note que «pour l'instant, on n'a pas eu de problèmes».

À l'occasion de l'ouverture officielle, une cinquantaine de cartes de membres à 10$ ont été vendues. «On espère atteindre 500 membres, mais peut-être qu'on rêve en couleurs?»

Les responsables du musée ont aussi mis en route voilà six mois un projet de recherches sur les écoles de Saint-Pierre-Jolys. Une subvention de 24 000$ avait été donnée par la Fédération manitobaine du patrimoine. Shelley Curé a été embauchée pour dénicher la documentation concernant l'éducation. Elle termine actuellement son travail.

«Il faudrait faire quelque chose avec tous ces documents, faire un tri et rendre tout ça présentable au public», estime Armand Desharnais. Le musée veut créer une documentation audio-visuelle. Bientôt d'ailleurs du matériel audio-visuel pourra être mis à la disposition des visiteurs.

Entre autres documents devrait figurer le vidéo de Charles Martel, qui a suivit toutes les péripéties de la caravane historique à laquelle près d'une cinquantaine de personnes ont participé en fin de semaine dernière entre Saint-Pierre-Jolys et Saint-Norbert.

Bernard BOCQUEL



Une partie de la caravane juste avant le départ pour la découverte.

PHOTO Hubert Pantel

Henri Desharnais nourrit un autre rêve

Même si finalement moins de personnes que prévu ont répondu présent à l'invitation d'Henri Desharnais, la caravane du souvenir s'est soldée par un franc succès.

46 personnes et une trentaine de chevaux ont redécouvert, la fin de semaine dernière, une partie de la Crow Wing Trail entre Saint-Pierre et Saint-Norbert.

Pour les organisateurs, il s'agissait de remplir trois objectifs: souligner l'importance historique de la *trail*; mettre en valeur la production locale de sirop d'érable; et marquer l'ouverture officielle du musée de Saint-Pierre-Jolys.

La caravane s'est rendue à Saint-Norbert pour offrir un gallon de sirop d'érable à Jos Bruce, le président de l'Union nationale métisse de Saint-Joseph. Et l'expédition est revenue à temps à Saint-Pierre-Jolys pour l'inauguration de l'ancien couvent des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Le gué

Pour la petite histoire, notons qu'Henri Desharnais a planté un poteau avec l'inscription «Crow Wing Trail» trois milles au nord de Niverville, plus précisément sur le 2e chemin, à un mille à l'ouest du chemin de fer. Le panneau est planté pas trop loin de deux chênes, qui marquent l'endroit exact où passait la Crow Wing, comme le cultivateur Raymond Lagassé l'a indiqué aux caravaniers.

Le poteau restera donc la seule trace durable de cette expédition lancée «pour revivre une partie du parcours des ancêtres et pour souligner les liens historiques entre Saint-Pierre-Jolys et Saint-Norbert».

Fort de la réussite de son projet, Henri Desharnais se prend déjà à rêver à une autre expédition. Mais cette fois, il s'agirait de remonter la Crow Wing Trail vers le sud, jusqu'à la frontière américaine.

Avec des amis, au printemps, il avait fait le trajet en camion. Et si vous pensez qu'il n'a pas pu traverser la rivière Roseau, détrompez-vous. Trois milles à l'est de Ridgeville, nos aventuriers ont retrouvé le gué utilisé par les anciens. Et une fois arrivés à la frontière, seul un panneau les attendait.

À l'époque non plus, il ne devait pas y avoir beaucoup de douaniers dans le coin.

Bernard BOCQUEL

LE CERCLE MOLIÈRE

présente

«Avant qu'les autres le fassent»

de

Claude Dorge, Vincent Dureault et Daniel Tougas

Mise en scène de Roland Mahé

Décors et costumes de Brian Perchaluk

Chorégraphie de Robin Dow

Éclairage de Raymond Lemieux



Une revue satirique

avec Claude Dorge, Mariette Kirouac-Audette et Vincent Dureault

du 16 au 24 octobre 1987

Les billets sont en vente dès maintenant au guichet du CCFM — 233-8972



Une présentation de La Fédération des Caisses populaires du Manitoba Inc

La Société canadienne des postes prend un engagement envers tous les Canadiens.

Chaque citoyen a le droit de savoir ce qui se passe à la Société canadienne des postes. Un changement fondamental en cours devrait profiter à tous. Nous sommes les premiers à admettre qu'il est grand temps que la Société canadienne des postes s'améliore. Aujourd'hui, nous réalisons des changements qui nous permettent pour la première fois de nous engager formellement à vous offrir un meilleur service. Ces changements sont complexes et nous y travaillons depuis plus de deux ans. Nous avons conçu cette annonce afin de vous les faire connaître et d'indiquer la façon dont vous pouvez en profiter. Ce ne sont là que les premiers d'une longue suite de changements importants. Nous continuerons d'améliorer notre service et de vous en informer.

Huit mesures immédiates afin de vous offrir un meilleur service.

1. Des bureaux franchisés offrant de plus longues heures d'ouverture dans des endroits plus pratiques.

Des comptoirs de vente uniformisés apparaissent partout au Canada, tant dans les régions rurales que les régions urbaines, dans les épiceries, les librairies, les pharmacies, les centres commerciaux, entre autres. Ces comptoirs de vente offrent tout ce qu'on trouve ordinairement dans un bureau de poste traditionnel, en plus des avantages des magasins où ils sont situés : meilleurs emplacements, stationnement, heures d'ouverture prolongées. Tout point de vente respectera des normes sévères de sécurité. Nos premiers bureaux franchisés sont déjà ouverts à Toronto, Winnipeg et London. Nous projetons d'ouvrir 50 bureaux franchisés d'ici la fin de l'année et augmenter de 12 000 à 18 000 d'ici dix ans le nombre total de points de vente.

2. Un plus grand nombre d'endroits où cueillir et poster votre courrier.

L'année dernière, nous avons ajouté au pays, plus de 3 500 endroits où on peut mettre une lettre à la poste. Nous ajoutons des bureaux franchisés et installons des Super-boites dans lesquelles vous pouvez facilement poster votre courrier. Nous avons aussi augmenté de 360 le nombre de bureaux où vous pouvez cueillir vos colis, votre courrier recommandé et tout autre courrier exigeant une signature. Nous continuerons d'ajouter des endroits où cueillir et poster votre courrier en nous basant sur les résultats d'études qui nous indiqueront où les besoins sont les plus pressants.

3. Un système de transport plus fiable à la grandeur du pays.

Des changements importants ont été apportés à notre système de transport pour le rendre plus fiable et réduire considérablement les délais de transport. Par exemple, nous avons supprimé graduellement l'utilisation des trains. En plus du transport aérien et maritime, nous utiliserons des camions supplémentaires pour le transport routier. Les trains sont soumis à des horaires fixes alors que les camions circulent au gré des besoins. Cela permet de gagner jusqu'à deux jours pour le transport du courrier entre Montréal et Vancouver.

4. Une livraison plus rapide du courrier en provenance de l'étranger et frappé de droits de douane.

Nous avons conclu une entente avec les douanes canadiennes pour vous permettre de recevoir votre courrier en provenance de l'étranger et frappé de droits de douane avant que ces droits ne soient payés. Votre courrier vous est livré directement au lieu d'être retenu dans un des bureaux des douanes canadiennes. Vous n'avez alors qu'à faire parvenir au bureau des douanes un chèque couvrant le montant.

5. Des contrôles sévères qui permettent de limiter la hausse du prix des timbres.

De nouveaux contrôles administratifs plus stricts, une efficacité accrue et l'augmentation du volume du courrier nous permettent de limiter les hausses du tarif de base de la poste aux lettres au niveau ou au-dessous du taux d'inflation. Nous prévoyons une hausse de 0,01 $ pour janvier 1988.

6. De nouvelles méthodes de traitement du courrier vous assurant une livraison plus fiable.

Nous avons amorcé la mise en place de nouveaux équipements qui traiteront le courrier plus rapidement. Nous avons placé tout notre équipement sous étroite surveillance et un programme strict d'entretien permet de réduire les pannes au minimum. De plus, nous utilisons un nouveau code de couleurs pour tout le courrier. Lorsque le courrier nous parvient, nous lui attribuons une couleur. Nous pouvons ainsi, à tout moment, grâce aux couleurs, voir immédiatement si le courrier est à temps et prendre au besoin des mesures correctives.

7. De nouvelles normes pour vous offrir une livraison plus régulière.

A la Société canadienne des postes, nous savons que vous avez besoin d'un service de livraison auquel vous pouvez vraiment vous fier. C'est pourquoi nous avons établi de nouvelles normes que tous les employés s'efforcent de respecter, ce qui signifie, pour toute lettre dûment préparée un délai de livraison maximum de 2 jours à l'intérieur d'une même ville, la date de mise à la poste non comptée, de 3 jours entre les grands centres d'une même province, et de 4 jours entre les grands centres au Canada.

8. Un centre de contrôle qui fonctionne 24 heures sur 24 afin de respecter les délais de livraison.

Pour la première fois dans l'histoire des Postes canadiennes, nous avons un centre de contrôle qui suit votre courrier à chacune des étapes de son acheminement à travers le pays. En cas de problème, le personnel du centre de contrôle en est immédiatement avisé et prend les mesures qui s'imposent. Si une machine tombe en panne dans un établissement de traitement de courrier, on y dépêche, sur-le-champ, une équipe de techniciens pour la remettre en marche. Si un avion est retenu au sol par le brouillard, on y substitue des camions. Quel que soit le problème, le centre de contrôle s'en occupe, sans délai, 24 heures sur 24, 7 jours par semaine.

Un autre engagement : mettre à l'épreuve la qualité de notre rendement.

A la Société canadienne des postes, nous savons qu'il nous faut gagner votre respect. C'est pourquoi nous sommes prêts à mettre à l'épreuve la qualité de notre rendement. Comment? La parole est à Clarkson Gordon, une firme indépendante de vérificateurs. Ils évalueront la fiabilité de notre livraison et publieront les résultats tous les trois mois. Le premier rapport sera disponible au début de l'année 1988.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Notre engagement : vous donner un meilleur service.

Êtes-vous à cheval sur l'étiquette?

Il n'y a pas longtemps j'étais assis dans un restaurant en train de feuilleter le dernier numéro de *Thyme Magazine* (une revue de cuisson) lorsqu'un titre en gros caractères attira mon attention: «L'étiquette revient à la mode!».

Quelque peu intrigué, je finis de lécher mon assiette de coulis et je me mis à lire.

L'article offrait une liste complète des règles de politesse actuellement en vigueur dans les salons de Paris. Le retour à l'étiquette formelle fut, semble-t-il, rendu nécessaire le mois dernier lorsqu'un invité de marque se moucha accidentellement avec la cravate de Michael Wilson.

L'incident serait probablement passé inaperçu si la semaine précédente un haut fonctionnaire n'avait pas oublié le nom du Président du Mexique et, par étourderie, porté plusieurs toasts à Julio Iglesias.

S'il vous arrive un jour d'être invité à une soirée mondaine, il faudra savoir ce qui se fait et ce qui ne se fait pas dans ce genre de réception.

Prenons, par exemple, le cas du cocktail parisien.

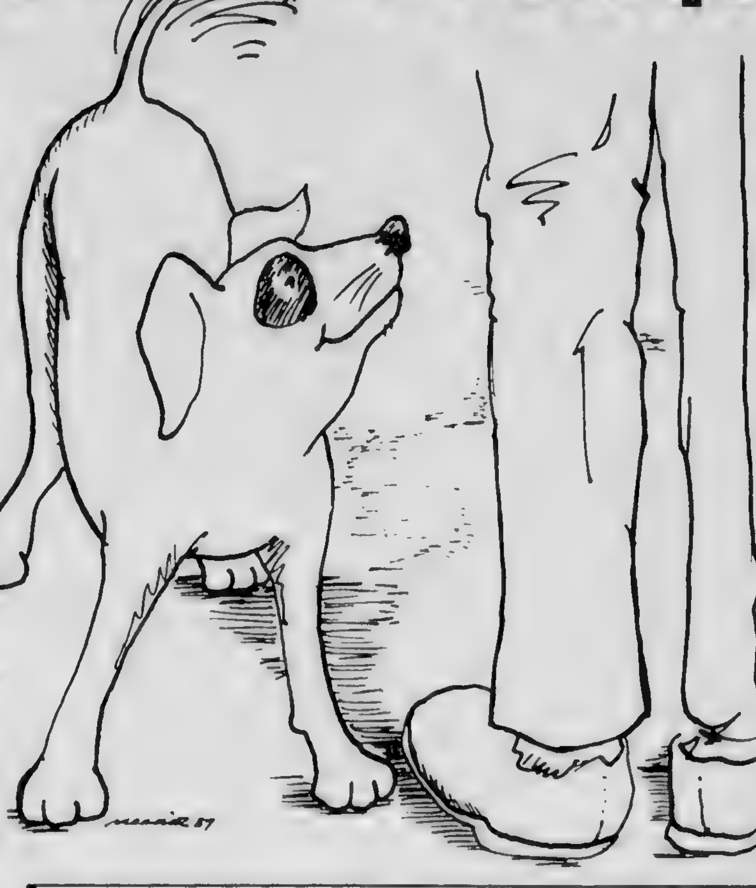
Première grande règle: vouvoyez tout le monde. S'il y a un chien dans la pièce, vouvoyez-le.

Mieux vaut ne pas prendre de risques. Même si au cours de la soirée quelqu'un vous offense et que vous désirez lui répondre de façon appropriée, gardez votre calme et votre dignité en lui disant: «Allez péter dans les fleurs» ou simplement «Allez chier». Le vouvoiement ajoute un cachet à vos insultes et n'atténue pas leur efficacité.

Servez-vous de doubles négations élégantes telles que: «Je ne suis pas inconfortable, merci» ou «Madame, cette robe ne diminue pas votre beauté» ou encore «Il n'est guère impossible que je ne sois point la personne dont le visage ne vous est pas inconnu».

Plus vous y mettez de négations, plus votre discours paraîtra élégant et moins les gens vous comprendront (*ce qui n'est jamais mauvais dans ce genre de réception.*)

> ***«S'il y a un chien dans la pièce, vouvoyez-le».***



Aussi, dites «je vous en prie» aussi souvent que possible. Cette formule passe-partout prononcée avec l'intonation juste peut traduire un degré de politesse presque masochiste, tout en conservant un petit soupçon de dignité. Elle se trouve à michemin entre «Comment ça va?» et «Je me prosterne aux pieds de votre sainteté».

Si par exemple quelqu'un renverse son verre sur votre veston, dites: «je vous en prie». Contrairement à ce qu'on pourrait penser, il ne s'agit pas là d'une invitation à vous arroser d'un deuxième verre.

La formule «je vous en prie» peut exprimer, selon l'expression lisible sur votre visage, une grande variété de sentiments.

Par exemple, un «je vous en prie» prononcé d'une voix tremblotante le dos au mur pourrait vouloir dire «je m'excuse, je ne savais pas que cette personne était votre femme».

Le 1er vendredi du mois — **Daniel TOUGAS**

Ou encore, pendant une valse, un «je vous en prie» prononcé en grinçant des dents pourrait signifier «votre cigarette est en train de me rôtir la joue» ou peut-être «je crois que votre talon haut est enfoncé dans mon pied gauche».

Le «je vous en prie» est aussi excellent pour exprimer la surprise. Si par exemple le chien (*celui que nous vous avons conseillé de vouvoyer au début*) devient soudainement incontrôlable et se met à grimper sur votre jambe en effectuant un mouvement de va et vient instinctif et printanier, voilà une occasion idéale de dire «je vous en prie».

Mais surtout ne vous mettez pas à tutoyer ce chien, car le message que vous communiqueriez alors montrerait que vous avez perdu tout respect pour lui, ce qui met trop d'accent sur les avances sexuelles qu'il vient de vous faire.

Mieux vaut continuer à le vouvoyer en essayant de garder autant d'écart que possible entre lui et vos mollets pour le reste de la soirée.

Par ailleurs, il ne faut jamais oublier de parsemer votre discours de citations de personnes célèbres que vous connaissez. Peu importe si vous n'êtes jamais sorti de la province.

Ici trois règles fondamentales s'appliquent:

a) soyez prêt à raconter comment vous avez fait la connaissance de ces personnes. Évitez de nommer des endroits parce que votre interlocuteur les connaîtra sûrement mieux que vous;

b) méfiez-vous des gens qui ont le même nom de famille que la personne dont vous allez rapporter les paroles (*Bernard Einstein, Leona Kennedy, Harry Depardieu, etc.*) car ils sont peut-être de très proches parents;

c) ne prétendez pas avoir connu quelqu'un d'un autre siècle.

Exécutez-vous

Lorsque vous engagez la conversation avec quelqu'un, assurez-vous de bien avaler votre salive avant de parler. Il est extrêmement gauche, à ce genre de soirée, de cracher sur les lunettes de votre interlocuteur. Inutile de dire que la situation devient archi-gauche si ce sont des petits morceaux de hors-d'oeuvres que vous lui projetez à la figure.

Aussi, si vous devez vous moucher, roter ou renifler nous vous suggérons de foncer immédiatement vers les toilettes. Si cela vous est impossible, arrêtez-vous devant une peinture quelconque (*préférablement dans un coin*) et exécutez-vous là. Avec un peu de chance, les gens croiront que vous pleurez devant les sublimes beautés du tableau devant vous.

Quant aux autres besoins naturels du corps humain, l'étiquette exige que je m'abstienne d'aborder ici un tel sujet, mais s'il vous faut des informations supplémentaires sur ce chapitre, vous n'avez qu'à communiquer avec **La Société normale des obligations sociales et biologiques (SNOB)** à Winnipeg.

Ou alors demandez au chien...

VITE LU VITE SU

Sainte-Agathe — Le souper communautaire de Sainte-Agathe aura lieu dimanche 4 octobre, de 16h30 à 19h, à la salle communautaire.

Le souper réunit généralement environ 500 convives chaque année. Les profits sont recueillis par les Chevaliers de Colomb, organisateurs de l'événement, qui les utilisent pour diverses oeuvres, et en redistribuent une partie à la paroisse.

◇

Saint-Boniface — Dimanche 4 octobre de 9h à 14h au sous-sol de la Cathédrale, déjeuner aux crêpes organisé par les scouts-guides.

◇

Saint-Claude — La division scolaire de La Montagne a accepté la proposition de la Commission des finances des écoles publiques.

Elle utilisera des matériaux en fer pour la construction de deux ateliers contigus aux écoles de Saint-Claude et Somerset, ce qui réduira d'un tiers le coût des travaux

Transport Canada / Transports Canada
Airports Authority Group / Groupe de gestion des aéroports

POSSIBILITÉ COMMERCIALE
AÉROPORT INTERNATIONAL DE WINNIPEG

Transport Canada fait appel à des offres publiques pour exploiter une

1. BOUTIQUE DE LIVRES ET DE MUSIQUE
2. BOUTIQUE DE JOURNAUX ET DE CADEAUX

Seules seront prises en considération les soumissions émanant d'organismes ou de particuliers qui peuvent prouver avoir suffisament de connaissances et d'expérience pour exploiter le comptoir et qui sont en mesure d'obtenir les permis provincial et municipal nécessaires.

Les soumissions seront menées en un seul stade. Les soumissionnaires seront tenus de présenter des données sur leur société, des propositions concpetuelles et opérationnelles, et des offres financières.

Une réunion d'information aura lieu le mercredi 14 octobre 1987 en la salle 403 de l'immeuble de l'administration, aéroport international de Winnipeg, Winnipeg (Manitoba) — Boutique de livres et de musique à 10h (heure locale) et Boutique de journaux et de cadeaux à 14h (heure locale).

Adresser les soumissions scellées et marquées (quant au contenu) au:

Directeur général d'aéroport
Gestion de matériel
Pièce 42
Aéroport international de Winnipeg
2000, avenue Wellington
Winnipeg (Manitoba) R2R 0S7

Les soumissions doivent nous parvenir au plus tard le vendredi 20 novembre 1987 — Boutique de livres et de musique à 10h (heure locale), et Boutique de journaux et de cadeaux à 14h (heure locale)

On peut se procurer les documents de soumissions à l'adresse susmentionnée

Pour obtenir de plus amples renseignements, téléphoner au

Bureau de commercialisatioin et des biens immobiliers
Transports Canada
Aéroport international de Winnipeg
Téléphone: (204) 786-4180, (204) 786-4280

Canadä

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h, (heure d'été du centre), le jour de la date limite. Les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2. On peut se procurer les documents de soumission au Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, téléphone 983-2372, ou 9925, 109e rue, pièce 200, Edmonton (Alberta); au 220, 4e avenue sud-est, pièce 632, Calgary (Alberta); au 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan) et à l'édifice Motherwell, pièce 1100, 1901, avenue Victoria, Régina (Saskatchewan).

SERVICE

No. 750014 — GENDARMERIE ROYALE DU CANADA
The Pas (Manitoba)
Édifice du détachement de la GRC

Les documents de soumission peuvent aussi être consultés aux Associations des constructeurs d'Edmonton et Calgary (Alberta); Régina et Saskatoon (Saskatchewan) et Winnipeg et Brandon (Manitoba).

Date limite: le vendredi 23 octobre 1987
Dépôt: 250$

Dépôt des soumissions: Les sous-traitants dans les domaines de l'électricité et de la mécanique doivent présenter leurs soumissions par l'intermédiaire du Manitoba Bid Depository Inc., 290, rue Burnell, Winnipeg (Manitoba), au plus tard le mercredi 21 octobre 1987, à 14h, conformément aux règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral).

DIRECTIVES

Le dépôt à l'égard des plans et devis doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions

Canadä

VITE LU VITE SU

Province — Le ministre de l'Environnement, Gérard Lécuyer, participera les 19 et 20 octobre à l'assemblée générale des Nations Unies à New York où sera discuté le rapport final de la Commision mondiale sur l'environnement.

Le ministre manitobain présidait le Groupe de travail national canadien sur l'environnement et l'économie. Un Groupe de travail auquel siégeaient des représentants des gouvernements, du secteur privé et des organisations environnementales.

Le rapport propose l'idée d'un «développement économique durable, fondé sur la coopération entre les secteurs privés et publics». Pour y arriver, une série de mesures précises sont avancées, comme un code de déontologie en matière d'environnement et des Tables rondes «où les dossiers touchant à l'environnement seraient discutés dans une atmosphère de franche collaboration».

Le rapport recommande aussi que 1990 soit décrétée par le Canada «Année de l'environnement». Pour Gérard Lécuyer, il existe «un climat favorable, une volonté d'aller de l'avant chez les personnes concernées. L'important, maintenant, c'est de commencer à implanter les recommandations du rapport».

◇

Éducation — L'enseignement de la musique est à l'honneur dans la division scolaire de la Seine.

La commission scolaire s'est engagée à embaucher le nombre de professeurs requis pour que, d'ici quelques semaines, chaque école de la division puisse bénéficier de cours de musique un jour par semaine.

◇

Saint-Boniface — La Ligue féminine catholique convie la population à une petite fête, dimanche 4 octobre de 10h à 17h, au 210, rue Kenny.

Entre autres activités, les participants pourront profiter d'une cantine et les plus jeunes s'amuser avec une pêche-pour-enfants.

Les recettes serviront à défrayer les coûts du parrainage d'une famille de réfugiés cambodgiens.



Une première pour Ronald Duhamel

Ronald Duhamel, président depuis le mois d'avril de Presse-Ouest (*la société éditrice du journal La Liberté*), vient de recevoir la Médaille du Lieutenant-Gouverneur pour l'administration publique au Manitoba.

Cette distinction, accordée pour la première fois, rend hommage aux fonctionnaires «dont les carrières font preuve d'excellence, de dévouement et de réussite au plus haut niveau».

M. Duhamel, né en 1938 à Saint-Boniface, où il réside toujours, a été sous-ministre de l'Éducation au Manitoba de 1982 à 1986 et est actuellement professeur à l'Université du Manitoba.

Le docteur en philosophie de l'Université de Toronto, est également co-auteur d'un ouvrage publié récemment, Academic futures (*Les défis du postsecondaire*), qui fait suite à toute une série d'écrits consacrés à l'administration et à l'éducation.

LETTRE

Les préoccupations du préscolaire

Dans La Liberté du 24 septembre, vous avez publié deux articles concernant le domaine préscolaire: **Les Mini-franco-fun portent bien leur nom**, ainsi que **l'Anatomie d'un best-seller**.

Nous, qui avons oeuvré pour plusieurs années dans ce domaine, vous remerçions pour ces articles bien recherchés et bien présentés.

Nous vous félicitons de ces initiatives sachant très bien que les lecteurs et lectrices de La Liberté connaîtront ainsi davantage le travail et les préoccupations du domaine préscolaire.

Janine Bertrand
Suzanne Lagassé
Coordonnatrices
Secteur préscolaire
FPCP
Saint-Boniface
le 22 septembre 1987

Nécrologies



THÉOGÈNE LACROIX

Paisiblement, le lundi 7 septembre 1987 à l'hôpital de Saint-Boniface, suite à une longue maladie, Théogène Lacroix rendit son âme à Dieu, à l'âge de 73 ans, époux bien-aimé de Marguerite (née Lamontagne) de Saint-Boniface au Manitoba.

À part de son épouse, Théogène laisse dans le deuil un beau-fils Denis Robidoux et son épouse Judy de Saint-Boniface, une belle-fille Georgette et son époux Léo Bockstael d'Edmonton; quatre soeurs, Adrienne Haddock et son époux Frank, Armelle Beauchemin et son époux Frank, tous de Saint-Boniface, Thérèse Gobeil et son époux Albert de Whitehorse au Yukon, et Lorraine Zurken de Kenora en Ontario: cinq frères, Roméo et son épouse Jeanne de Saint-Boniface, Edouard et son épouse Angèle, Lionel et son épouse Fernande, tous d'Ile-des-Chênes au Manitoba, Maurice et son épouse Annette de Saint-Pierre-Jolys au Manitoba et Louis et son épouse Fran de l'Arizona.

Il laisse également dans le deuil une belle-soeur Laurette (Albert) Lacroix de Lorette (Manitoba).

Il fut précédé dans la tombe par ses parents Thomas et Anna; deux frères, Gustave et Albert.

Théogène était fermier, charpentier et garde de sécurité.

Il était membre actif des Chevaliers de Colomb pour plus de trente ans et en était membre du quatrième degré

Théogène fit une bonne vie et était bien vu et aimé de tous les gens qui le connaissaient. Il était toujours prêt à rendre service et ceci de bonne volonté et avec un sourire. Il endura sa maladie avec courage et dignité et ne se plaignait jamais.

Il était toujours plutôt soucieux du bien-être de sa bien-aimée Marguerite et de sa famille, sa parenté et ses amis

Il avait une grande dévotion à la Sainte Vierge, dévotion qui était à la fois touchante et inspirante pour tous ceux qui était près de lui

La messe de la Résurrection a été célébrée le vendredi 11 septembre 1987 à 10h30 en l'église du Précieux-Sang, Saint-Boniface, par le R.P. Robert Campeau et concélébrée par le R.P Aurèle Lemoine ainsi que plusieurs autres prêtres qui étaient présents

L'inhumation a eu lieu au cimetière Green Acres. Le salon funéraire Desjardins avait la charge de la direction des funérailles. La garde d'honneur était assuré par six membres du quatrième dégré des Chevaliers de Colomb. Les porteurs étaient les cinq frères du défunt, soit Roméo, Maurice, Edouard, Louis et Lionel Lacroix, ainsi qu'un petit-fils Paul Robidoux.

Mme Marguerite Lacroix et sa famille tiennent à remercier très sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné leur sympathie soit par offrandes de messe, cartes, présence aux funérailles et messages de condoléances. Les visites aussi étaient un beau témoignage de vôtre sympathie. Des remerciements très sincères aux RR. PP. Robert Campeau et Aurèle Lemoine, aux concélébrants et aux servants. Merci à Mme Delionnet et à sa chorale et aux porteurs. Un merci très spécial à la nièce du défunt, Mme Ginette Roy, pour les très beaux cantiques exécutés durant la célébration.

Enfin merci à tous ceux et celles qui d'une manière ou d'une autre ont offert leur aide et soutien.

Au revoir Théogène, papa et pépère, frère et oncle, tu vas nous manquer beaucoup mais nous sommes consolés sachant que tu es bien dans la Maison du Seigneur.

Remerciements

La famille de Madame Thérèse Gosselin remercie sincèrement tous ceux qui ont assisté aux funérailles de Adrien Gosselin ou manifesté leur sympathie par prières, offrandes de messes ou envoi de cartes

PHILIPPE LARAMÉE

Le mardi 22 septembre 1987, à l'hôpital Sainte-Anne, est décédé, à l'âge de 78 ans, monsieur Philippe Laramée, époux bien-aimé d'Ida de La Broquerie

Les prières ont été récitées à 10h le samedi 26 septembre en l'église de La Broquerie, suivies de la messe de la Résurrection à 10h30 célébrée par le R.P. Gaetan Lefebvre. L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial.

Outre son épouse bien-aimée, monsieur Laramée laisse pour chérir sa mémoire six filles: Rita et Gualbert Nadeau de La Broquerie, Marie et Ron Kruger de Nanaimo en C.-B., Liliane et Gilles Normandeau, Cécile et Emile Fournier, Jeannine et Réal Brindle, tous de La Broquerie; trois fils: Lucien et Rachel de La Broquerie, Pierre et Monique de Nanaimo en C.-B., Jean et Virginia d'Anola; 40 petits-enfants, 26 arrière-petits-enfants; deux frères et sept soeurs. Il fut précédé dans la tombe par une fille, Lucille, en bas âge et par une soeur

Les porteurs étaient ses petits-fils Louis Laramée, Dave Kruger, Richard Nadeau, René Normandeau, Raymond Laramée et Claude Desorcy

La direction des funérailles de monsieur Laramée avait été confiée à la Chapelle funéraire Loewen à Steinbach.



EMÉRANCE RITCHOT

Paisiblement, le vendredi 18 septembre 1987, à l'hôpital Taché, Saint-Boniface, est décédée à l'âge de 97 ans, Emérance Ritchot (née Turenne).

Elle laisse dans le deuil ses six enfants: Etiennette Mager et son époux Louis de Saint-Vital, Léontine Massicotte de Saint-Adolphe, Augustine Gobeil de Saint-Boniface, Sr Rose-Anna, s.g.m. Maison provinciale, Philias et son épouse Juliette de St-Vital et Lucille Desaulniers de Saint-Boniface et trois brus: Emilienne, Thérèse et Béatrice

Elle laisse aussi dans le deuil 27 petits-enfants et 45 arrière-petits-enfants, une belle-soeur Léontine Turenne de Saint-Pierre et un beau-frère Gabriel Cloutier de Saint-Norbert et de nombreux neveux et nièces

Les funérailles ont eu lieu le lundi 21 septembre en l'église de Saint-Emile La messe fut célébrée par l'abbé René Peeters et le R.P. Edmond Turenne (neveu de la décédée)

Elle fut précédée dans la tombe par son époux Isaie; trois fils: Noel, Emilien et Dollard; deux filles: Amanda et Denise; cinq frères: Emery, Adélard, Théophile, Léopold, Hormidas et cinq soeurs, Sr Amanda Turenne, s.g.m., Anastasie Ritchot, Emma, Anna Kenny et Thérèse Pelland.

Maman,
Quelle belle journée
Pour une qui est fortunée
Enfin de voir
De recevoir
Tous les bienfaits
De Celui qui dirigeait
Votre vie, le miroir
C'est à percevoir
Foi, exemple, dévouement
Comme une «vraie» maman
Nous ne vous oublierons pas

Remerciements

La famille Ritchot désire remercier toutes les personnes qui lui ont adressé des témoignages de sympathie lors de son décès. Un merci spécial au personnel de l'hôpital Taché pour leur dévouement. M. Aurèle Desaulniers pour ses beaux chants, aussi tous ceux et celles qui ont assisté à la messe funéraire

Saint-Boniface — La soirée sociale de l'Union nationale métisse Saint-Joseph, qui aura lieu cette année le 9 octobre à la salle du Précieux-Sang (*202, rue Kenny, dès 20h*), sera placée sous le signe du centenaire de l'association.

À événement exceptionnel, soirée exceptionnelle. La fête débutera par une danse centenaire au son du violon de Colin McDougall, accompagné par les Seine River Boys. Les Métis serviront ensuite de la galette et de la soupe aux pois.

Les soirées sociales constituent la principale source de revenus de l'Union nationale métisse qui ne reçoit aucune subvention. En général, deux soirées sont organisées chaque année (*en avril et en octobre*), réunissant entre 100 et 150 personnes et permettant de recueillir un profit de 100$ en moyenne.

L'histoire

Malgré ses maigres ressources, l'association (*qui s'est fixée pour but de «préserver et de conserver l'histoire métisse», comme l'explique la vice-présidente, Jeanne Perreault*) se montre active, par exemple en aidant moralement et financièrement des personnes âgées ou en envoyant des livres dans les écoles françaises.

Pour vous procurer des billets pour la soirée du 9 octobre, vendus 7,5$, vous pouvez appeler les personnes suivantes: Jos Bruce (233-6534); Arthur Dupuis (233-3056); Jeanne Perreault (269-3229).

Saint-Boniface — La romancière et femme de lettres Suzanne Paradis donnera deux conférences au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Le mardi 6 octobre à 19h le sujet sera: «Expression et création littéraire»; le mercredi 7 à 16h30 elle abordera le thème: «Vision du monde et écriture féminines».

Les conférences, qui se dérouleront salle 2127, sont organisées par le département de français du CUSB.

Notre-Dame-de-Lourdes — «C'était, à mon avis, le plus gros congrès de l'histoire des Filles d'Isabelle du Manitoba», a déclaré Lorraine Girouard, régente d'État, à propos de l'assemblée annuelle qui s'est tenue les 25 et 26 septembre.

83 déléguées des cinq cercles existant au Manitoba (*à Somerset, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Claude, Saint-Boniface et Saint-Malo*) étaient présentes aux différentes activités.

L'invitée d'honneur du congrès, l'Américaine Mary Jo Larson, directrice internationale des Filles d'Isabelle, a présenté à ses consoeurs un exposé, illustré de diapositives, sur le développement du mouvement et la nécessité de créer de nouveaux cercles.

Les congressistes ont également procédé à l'élection des officières (*le conseil d'administration*) dont voici les noms: Régente d'État: Lorraine Girouard (*Somerset*); vice-régente: Anita Poiron (*Somerset*); secrétaire d'État: Irène Catellier (*Saint-Malo*); secrétaire-trésorière: Aryanne Gosselin (*Saint-Malo*); syndic un an: Lilian Hébert (*Saint-Boniface*); syndic deux ans: Denise Danais (*Saint-Claude*); syndic trois ans: Audile Meyer (*Notre-Dame-de-Lourdes*).

La prochaine assemblée aura lieu à Saint-Malo au mois de septembre 1988.

Précision

La messe de la Résurrection de Dollard Lafrenière fut célébrée le vendredi 11 septembre 1987 en l'église de Sainte-Bernadette au parc Windsor par l'abbé Roland Lanoie, et les RR. PP Cléophas Lafrenière, o.m.i. et A. Lacelle. o.m.i.

Devinez qui finit en 5e dans la Norris?

Décidément, on se porte bien mieux dans la division Norris depuis une année. Si seulement Jacques Demers pouvait aller faire un tour à Minnesota, Toronto et Chicago pour compléter la revitalisation de la (S)Norris.

1ère place — Les Red Wings de Detroit.

Forces: Jacques Demers. Demers est tout simplement une inspiration. Et, de plus, les joueurs en place représentent une formation très étanche.

Faiblesses: À la défense, les éléments sont incertains. Cependant, avec Demers là, on peut s'attendre à des miracles.

Joueur-clé: Brent Ashton. Ashton n'a pas fait une grande différence après son arrivée à Detroit. Il se reprendra avec une bonne campagne en 87. Les Red Wings seront d'autant plus forts.

2e place — Les Blues de St. Louis.

Forces: Jacques Martin a su maintenir la rigoureuse discipline qu'avait instaurée Demers. Les Blues font tout en équipe, que ce soit empêcher des buts ou bien les compter.

Faiblesses: Si comme équipe, St. Louis est solide, côté joueurs individuels, les Blues n'offrent pas un spectacle enlevant. Avec ce manque d'originalité et de créativité, l'attaque sera suspecte.

Joueur-clé: Cliff Ronning. Ronning est une merveille avec



André BRIN

la rondelle. Ses nombreux talents devront l'emporter sur sa petite taille et son inexpérience.

Nouveau-venu: Tony McKegney.

3e place — Les Blackhawks de Chicago.

Forces: La diversité de l'attaque et la mobilité des défenseurs seront leurs atouts principaux.

Faiblesses: Défensivement, l'équipe en a beaucoup à apprendre. Ce n'était pas un gardien qu'il leur fallait. C'était plutôt un système cohérant.

Joueur-clé: Doug Wilson. Wilson n'est plus ce qu'il a déjà été. Mais il demeure la clé des Hawks. Sans une saison remarquable de Wilson, la campagne sera longue pour le nouvel instructeur Bob Murdoch.

Nouveaux-venus: Steve Thomas, Rick Vaive, Bob McGill et Bob Mason.

4e place — Les Maple Leafs de Toronto.

Forces: Le jeune noyau des Leafs est très prometteur. Et à l'aile gauche, on (*Secord, Clark, Semenko*) rendra la vie difficile aux ailiers droits de la ligue.

Faiblesses: John Brophy est sans doute émotif et endiablant. Mais je m'inquiète de la direction qu'il pourrait donner aux jeunes éléments à Toronto.

Petit noyau

Joueur-clé: Al Secord. Si Secord peut retrouver ses prouesses à l'attaque tout en demeurant une présence physique imposante, les Leafs pourraient surprendre dans la Norris.

Nouveaux-venus: Al Secord, Ed Olczyk et Dave Semenko.

5e place — Les North Stars de Minnesota.

Forces: On ne peut blâmer ni les gardiens, ni le premier trio, ni Craig Hartsburg. C'est après ce très petit noyau que les problèmes deviennent sérieux.

Faiblesses: C'est maigre partout. Et la relève n'arrivera pas tout de suite.

Joueur-clé: Brian Lawton. Sans une saison quasi-spectaculaire de Lawton ou d'un inconnu, les Stars n'ont pas les moyens d'accéder aux éliminatoires.

Nouveaux-venus: Basil McRae et Terry Ruskowski.

Les recrues à surveiller dans la division Norris: Adam Graves (*Det*), Tony Hrkac (*St. L*), Everett Senipass (*Chic*), Ken Spangler (*Tor*), Mitch Messier et Stéphane Roy (*Min*).

Des joueurs qui vont surprendre: Shawn Burr (*Det*), Gino Cavallini (*St. L*), Garry Nylund (*Chic*), Al Iafrate (*Tor*) et Tom Hirsch (*Min*).

Le joueur le moins apprécié dans la Norris: Greg Paslawski (*St. L*).

Le joueur le plus surestimé dans la Norris: Bob Mason (*Chic*).

Une formation cruciale

Tout devient plus clair au camp des Jets.

Les blessures de Watters et Olausson ont permis à Peter Taglianetti et Bryan Marchment de s'affirmer.

Ceci permettra à Tags de finalement intégrer la vraie équipe. Avec Watters, Carlyle et Marois au crépuscule de leur carrière, la formation de joueurs tels Taglianetti et Brad Berry devient cruciale.

Le jeune Marchment sera probablement de retour dans les rangs junior pour une autre année, si ce n'est que pour devenir encore meilleur.

Pour ce qui est de Marchment, il n'y a pas à s'inquiéter, il sera de retour. Et tout indique qu'il restera l'année prochaine.

VITE LU VITE SU

Saint-Claude — Le souper communautaire du 2 septembre à Saint-Claude a rapporté un profit inespéré: 4 243$ (*1 147 repas ont été servis*).

L'argent sera utilisé pour les besoins de la salle récréative.

◇

Saint-Léon — Environ 960 personnes ont participé au souper paroissial de Saint-Léon.

Il a eu lieu le 27 septembre et a rapporté 4 376$ qui seront utilisés pour le chauffage de l'église. «Il nous restait un peu de nourriture, alors on l'a vendue aux enchères, et tout est parti», a expliqué Carole Rondeau, organisatrice du souper.

La Caisse populaire de Saint-Boniface

une institution financière de notre communauté, fondée depuis près de 50 ans, et qui compte présentement 65 millions de $ en dépôts de ses membres,

recherche un(e)

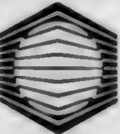
surveillant(e), Services aux membres

FONCTIONS:
- organisera et dirigera les services au guichet et le travail de bureau;
- sera responable de la formation et la coordination des travaux de quatre employés, selon les politiques et la procédure établies.

ENTRÉE EN FONCTIONS: immédiatement

SALAIRE PRÉVU: de 16 760$ à 20 120$, selon l'échelle en vigueur

Toute personne ayant une formation dans une institution financière et intéressée à travailler en équipe pour assurer la qualité et l'efficacité des services aux membres de la caisse est priée de faire parvenir son curriculum vitae à:



Monsieur René Bouchard
Directeur, Administratioin et Finances
La Caisse populaire de Saint-Boniface
185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4



LE CERCLE MOLIÈRE

est à la recherche d'un(e)

publicitaire

TÂCHES:
- publicité générale, y inclus rédaction de communiqués de presse, contacts avec les médias, organisation de conférences de presse et de sesssions de photos, placement d'annonces et correspondance diverse;
- organisation et responsabilité d'une campagne d'abonnements par téléphone;
- développement du marché

EXIGENCES:
- excellente connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits;
- expérience en publicité, de préférence;
- bonne connaissance des activités du Cercle Molière;
- enthousiasme;
- capacité de travail en équipe

DÉTAILS:
- entrée en fonctions: immédiatement

SALAIRE:
- à négocier

CONTACTER:
- Anita Allec, au Cercle Molière, tél 233-8053

NOMINATION AU CN



W.H. MORIN

Le président-directeur général du CN, R.E. Lawless, est heureux d'annoncer la nomination de **W.H. Morin** au poste de vice-président de groupe chargé des entreprises du CN.

M. Morin était anciennement premier vice-président du Marketing. Dans ses nouvelles fonctions, il sera responsable du groupe de compagnies suivantes: Communications CN, Hôtels CN, CN Exploration, Immeubles CN et CANAC International Inc.

Ses bureaux sont situés à Montréal.

NOMINATION AU CN





PETER CLARKE

Le premier vice-président et chef de l'exploitation de CN Rail, John H.D. Sturgess, est heureux d'annoncer la nomination de **Peter Clarke** au poste de premier vice-président du Marketing.

M. Clarke agissait auparavant à titre de vice-président de la Région de l'Atlantique du CN.

Dans ses nouvelles fonctions, il sera responsable de l'élaboration et de la mise en oeuvre des activités de marketing, secteur marchandises, pour l'ensemble du réseau du CN.

Ses bureaux sont situés à Montréal.

Construction de Défense Canada | Defense Construction Canada

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour la démolition et enlèvement du bâtiment et rétablissement du chantier, sfc Gypsumville (Manitoba). La date limite prescrite de réception des soumissions est le mercredi 21 octobre 1987. Pour de plus amples renseignements s'adresser à la section des plans à Ottawa (613) 998-9549. Référence GY 760 10

Canadä

La Division scolaire de la Rivière-Seine no 14

recherche un

professeur

bilingue à mi-temps pour la classe de maternelle à l'école Sainte-Anne Immersion immédiatement.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur demande le ou avant **le 9 octobre 1987**, à:

M. Wendell Sparkes
Directeur général
Division scolaire de
la Rivière-Seine no 14
C.P. 160
Sainte-Anne (Manitoba)
R0A 1R0

La Division scolaire de Saint-Boniface no 4

recherche un(e)

enseignant(e)

pour la 1re année à l'école Howden.

Poste à temps plein (1.0).

Date d'entrée en fonctions: immédiatement.

L'enseignant(e) devra adhérer à la philosophie de l'**école d'immersion**, appuyer les buts et les objectifs de l'école. On s'attend aussi à la participation aux activités para-scolaires.

On vous demande de prendre contact avec

Madame Jeannine Préjet
Directrice
École Howden
150, chemin Howden
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1L3
Téléphone: 257-0656

La page de Bicolo

Allô!

Oui, regarde bien! C'est mon grand CONCOURS D'AUTOMNE! Viens vite participer!

Bicolo

LE GRAND CONCOURS D'AUTOMNE!

Tu as le choix:

Tu m'écris une **petite rédaction** ou un **poème** sur le sujet suivant:

«Imagine ce que le canard malard aimerait te dire en se préparant à partir pour les pays chauds».

ou bien

Dessine un beau canard s'envolant vers le sud.

Le concours se **termine le 25 octobre.**

N'oublie pas:

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

____

Âge: __________ No de membre: __________

Si tu n'es pas membre, remplis le coupon sur la page et envoie-le avec ta participation.

Tu peux aussi participer avec ta classe!

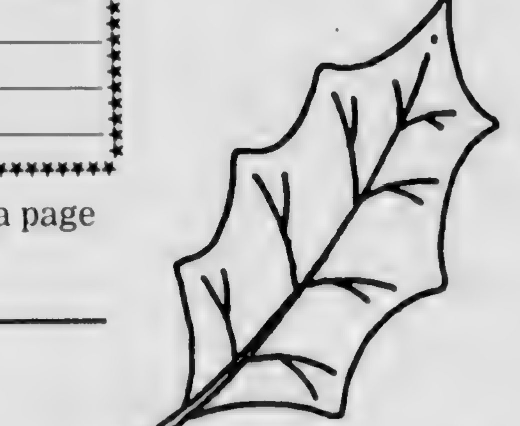
Le canard Malard

Tu l'as déjà vu de près? Quel bel oiseau! Avec sa tête verte, son collier blanc et son gros bec en spatule!

C'est l'ancêtre des canards domestiques.

Il est omnivore, se nourrissant de têtards, de grenouilles, de vers de terre, d'autres bestioles ainsi que de l'herbe, de graines et de fruits.

On le rencontre un peu partout au Canada. À l'automne, les malards se donnent rendez-vous et partent par larges volées vers les régions chaudes des États-Unis, surtout en Caroline du Sud. Mais dès les premiers jours d'avril, ils nous reviennent nous annonçant une saison nouvelle!



Membre gagnant de la semaine
numéro 8394
Stéphane Balcaen, 5 ans
116, baie Cormorant
Saint-Boniface (Manitoba)



Le coin «gourmand»

Une petite recette facile à faire quand tu rentres de l'école et que tu as très faim!

1 tranche de pain beurré
1 tranche de tomate
1 tranche de fromage
Saupoudrer d'origan

Mettre au four et griller ½ minute ou jusqu'à ce que le fromage soit fondu.

Bien surveiller pour qu'il ne brûle pas!

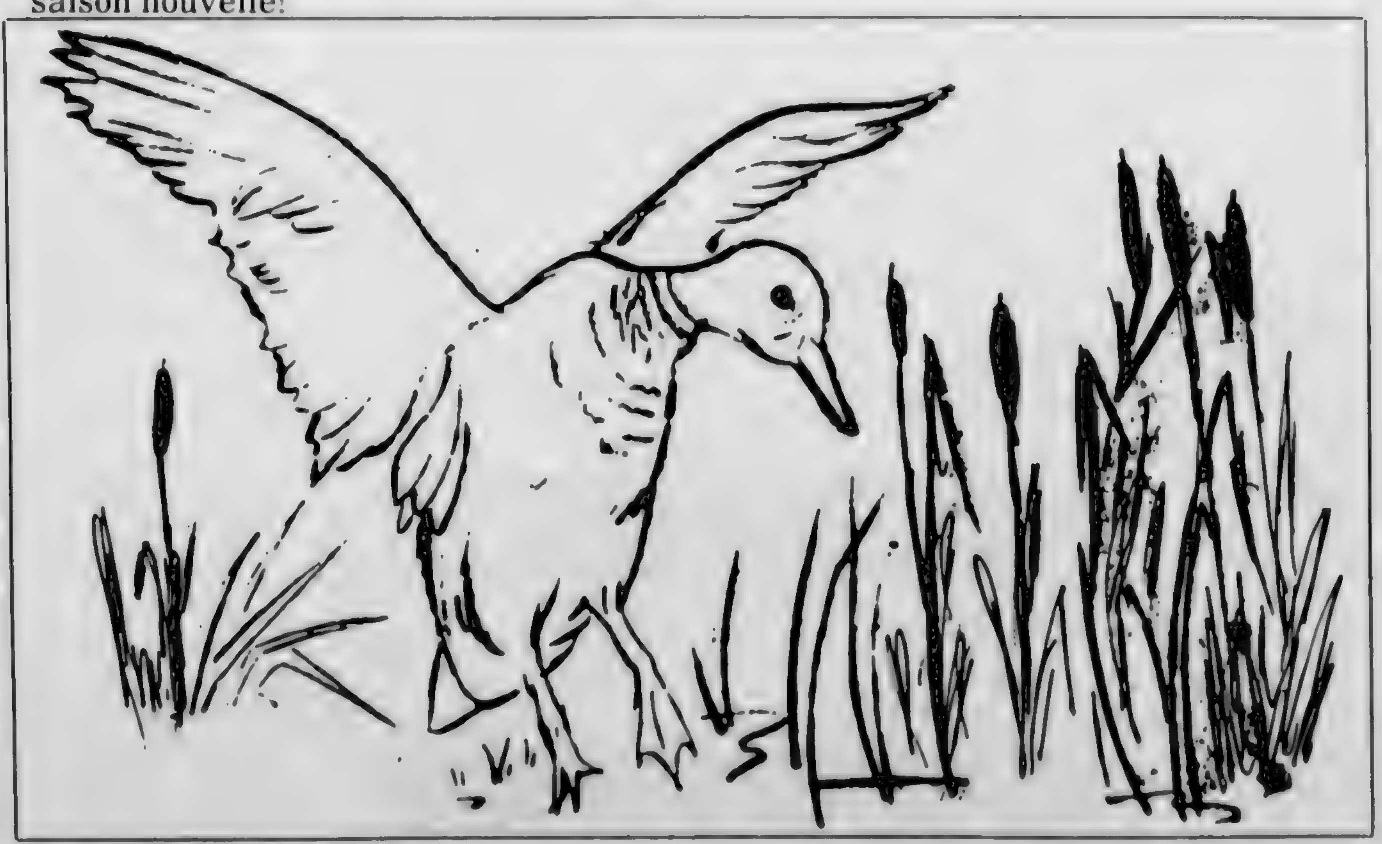
Déguste avec un bon verre de lait.

Et pourquoi pas préparer une friandise pour le dessert du souper...

Tortues au chocolat

1 tasse de morceaux de chocolat mi-sucré
1 tasse de morceaux de caramel mi-sucré
1 tasse de nouilles Chow-mein
1 tasse d'arachides salées

Faire fondre dans un bain-marie les morceaux de chocolat et le caramel. Ajouter les arachides et les nouilles. Ensuite déposer par cuillerée sur un papier ciré. Laisser durcir.



Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

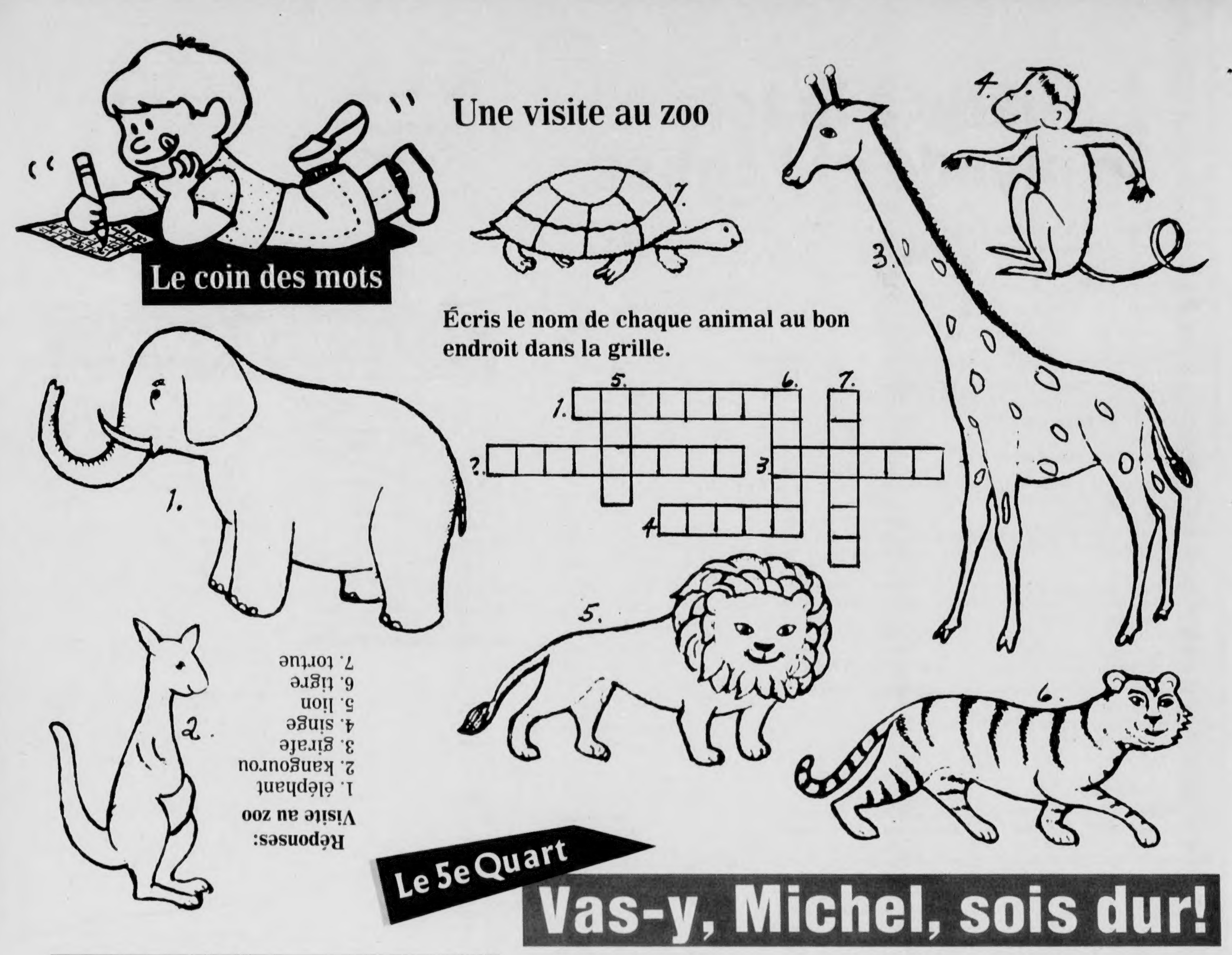
C'est facile.

Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à
Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
(Manitoba)
R0A 1V0

NOM ______________________

ADRESSE ______________________

CODE POSTAL __________ ÂGE __________



Le 5e Quart

Vas-y, Michel, sois dur!

Plus nuancé et pondéré que Michel Boucher, tu meurs. Et je n'affirme pas cette vérité simplement parce ce quart de sofa est un confrère de Radio-Canada.

Je l'affirme parce que, tout bonnement, Michel Boucher en a vu d'autres et ne se laisse pas intimider par le premier argument venu, fût-il asséné avec vigueur.

C'est dire à quel point on devrait donner du point à ses inquiétudes. «Les unités spéciales m'inquiètent un peu; les bottés de Trevor Kennerd aussi; les courtes passes, c'est bien contre les équipes faibles, mais moins bien contre BC ou Edmonton; Reaves semble seulement bien courir contre les équipes faibles...»

Reprends ta respiration, Michel.

«Ce qui m'inquiète , c'est qu'on dirait qu'on rentre dans chaque partie avec 10 ou 15 jeux et on garde la même stratégie du début à la fin. On semble toujours essayer la même chose. On ne semble pas s'adapter, pas s'ajuster.»

Vas-y, dis-le, Michel!

«Ça manque de jeu imaginatif. Tout repose sur l'exécution. Des fois on est chanceux, ça marche assez bien contre des équipes faibles».

Gêne-toi pas, propose ta recette.

«Il faut prendre des chances, essayer les longues passes, les *double reverse*, varier le répertoire, se servir de Boyd et Murphy pour autre chose qu'un premier jeu et utiliser Aragki à son plein potentiel. Ça prend pas nécessairement des jeux-surprises. Mais c'est vrai que les Bombers n'ont pas offert de jeu excitant. C'est très conservateur. Plusieurs équipes nous ont analysés...»

Hésite pas, Michel, donne des noms!

«Mes reproches, je les adresse essentiellement à Cal Murphy. C'est clair que Mike Riley, c'est simplement la marionnette de Murphy. Et puis il doit travailler avec les joueurs que lui donne le gérant. Un gérant qui semble d'ailleurs dire que l'équipe actuelle est assez bonne et que s'il y a des blessures, qu'on s'arrangera».

Un dernier mot sur la Ligue?

«Les problèmes semblent plus sérieux que jamais. Quand il faut des concerts rock au stade, ça doit annoncer le début de la fin. À Winnipeg, ça peut encore durer quelques années. Ce qui sauve l'équipe, c'est la présence depuis plusieurs années de joueurs-clés. Mais quand Tommy va partir...»

«Ce qui tue la patente, c'est le manque de continuité chez les équipes faibles. Ce qui est frappant, à l'inverse, chez Edmonton, c'est la capacité de trouver presque chaque année des joueurs-clés, comme Gizmo. Je trouve d'ailleurs qu'Edmonton est encore la meilleure équipe».

Et la Coupe, Michel, la Coupe?

«Je ne suis pas convaincu que tout est cuit d'avance. Si on peut se rendre à la Coupe Grey, il faudra beaucoup de chance pour battre Edmonton.»

Bernard BOCQUEL

Commission de la Fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Infirmière de service général (bilingue)

Service Correctionnel Canada
Centre psychiatrique régional
Saskatoon (Saskatchewan)

Nous cherchons des infirmières de service général pour le centre psychiatrique régional de Saskatoon. Par roulement, les candidates retenues devront prodiguer des soins infirmiers et psychiatriques aux malades, selon les normes d'accréditation, les normes professionnelles régissant les soins infirmiers et la philosophie, les objectifs et les politiques de l'établissement. Elles contribueront à la structure de communication, assureront la sécurité et l'ordre dans les secteurs de soins aux malades, prodigueront les soins d'urgences aux employés et aux malades, et s'acquitteront d'autres fonctions.

Vous devez être admissible au titre d'infirmière autorisée ou d'infirmière psychiatrique autorisée dans une province ou un territoire du Canada et avoir déja prodigué des soins infirmiers.

La connaissance du français et de l'anglais est essentielle pour ce poste.

Nous offrons un salaire annuel variant de 27 334 $ à 30 872 $, plus une prime au bilinguisme de 800 $.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ou une demande d'emploi en mentionnant le numéro de référence S-87-52-0155-0665-( ), à:

Colleen McMillan
Commission de la Fonction publique du Canada
1867, rue Hamilton, pièce 1010
Régina (Saskatchewan)
S4P 2C2

Tél : (306) 780-5722
Après les heures de bureau: (306) 780-5720
ATME: (306) 780-6719

Date limite : le 16 octobre 1987

Les renseignements personnels que vous fournissez sont protégés sous la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils sont conservés dans le fichier CFP/P-PU-040, Dossiers concernant la sélection du personnel.

This information is also available in English by contacting the person mentioned above.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous.

Canada

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h, (heure d'été du centre), le jour de la date limite. Les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2. On peut se procurer les documents de soumission au Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, ou en téléphonant au numéro 983-2372.

PROJET

No. 780198 — Winnipeg (Manitoba)
Édifice Revenue
Rénovation de bureaux au rez-de-chaussée

Les documents de soumission peuvent aussi être consultés à l'Association des constructeurs de Winnipeg.

Date limite: le mercredi 14 octobre 1987
Dépôt: Néant.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Bâtir à la fois le monde et l'Église

Au moment où paraît cet article, le Synode se célèbre à Rome sous la présidence du Pape Jean-Paul II.

Des évêques du monde entier se mettent ensemble à l'écoute de l'Esprit-Saint qui invite le Peuple de Dieu à approfondir sa compréhension de la vocation et de la mission du laïc dans l'Église et dans le monde



Claude BLANCHETTE

Si je souligne ces deux mots, c'est qu'il me semble important de saisir que l'Église et le monde ne sont pas en opposition l'un à l'autre, comme le voudraient certains.

En effet, des efforts pour revaloriser une manière de concevoir le rapport Église-monde voudraient nous faire croire que l'Église est avant tout une société parfaite d'origine divine, qui se situe en marge du monde.

Dans cette conception, l'Église doit dicter de l'extérieur au monde ce que celui-ci doit faire pour entrer dans les voies du salut.

Elle se situe en juge de ce monde, décriant toutes les fausses valeurs qui y circulent.

En elle habite toute la vérité qu'elle conserve jalousement et qu'elle préserve de toute impureté qui lui viendrait de ce monde. Le monde devient dès lors une espèce de «mal nécessaire», le domaine par excellence des laïcs, alors que l'Église, un enclos de sainteté, est la réserve des clercs.

La présence aggissante

Le laïc vient recevoir de l'Église direction et inspiration pour retourner vers le monde afin de le changer à l'image que lui indique l'Église.

Cette manière de percevoir l'Église-monde a été refusée par le concile Vatican II. En effet, les Pères du concile ont voulu comprendre que l'Église se situe au coeur du monde sans pour autant s'identifier au monde. Elle est en relation vivante et constante avec le monde, recevant de celui-ci sa richesse et inspirant le monde de l'intérieur de la présence agissante du Seigneur ressuscité.

L'Église est donc dans un rapport de communion avec le monde. Et qui dit communion, dit vie. Et si dans toute vie, il y a des choses à éliminer et d'autres à purifier, l'insistance est mise d'abord et avant tout sur les richesses à partager et les défis à relever.

Car l'Église a beaucoup à apprendre du monde, comme d'ailleurs, le monde a beaucoup à recevoir de l'Église. Mais jamais dans une relation d'opposition, jamais dans une espèce de rapport où l'on a tout et l'autre n'a rien.

La communion est essentiellement un va-et-vient dans la charité et dans l'amour. Dès lors, le laïc baptisé, qui est plus en mesure de connaître intimement les rouages du monde, est invité, de par son propre baptême, à l'inspirer de l'intérieur, à être Église-dans-le-monde.

Il le fait en vivant pleinement sa situation d'homme et de femme dans une société en marche vers l'avenir, interrogeant à partir de sa propre foi les agirs qui ne cadrent pas avec l'Évangile, inspirant des engagements de justice et de paix.

Que le Synode veuille donc approfondir la vocation et la mission du laïc dans l'Église et dans le monde ne veut pas dire que les Pères entendent définir une double vocation-mission pour le baptisé: l'une pour l'Église, l'autre pour le monde.

Non, il est à espérer que le Synode nous permette de toujours mieux percevoir comment la seule et unique vocation-mission du baptisé vient à la fois bâtir l'Église et construire le monde. Encore restera-t-il à nous en convaincre...

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Écrivez à:
La Liberté, C.P. 190,
St-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4



AVIS DE VENTE

Nous invitons les intéressés à présenter des soumissions cachetées portant l'indication «Soumission PP 4030-31-12» concernant l'achat et la dépose d'environ 17 000 traverses de voie usagées situées sur l'emprise du CN entre les points millaires 17,8 et 52,8 de la subdivision Warman (de Warman à Duck Lake, Saskatchewan). La soumission doit parvenir à M. A.L. Budd, directeur des Achats et Stocks, Chemins de fer nationaux du Canada, C.P. 244, Succursale postale Transcona, Winnipeg (Manitoba) R2C 3R4 au plus tard à midi le jeudi 8 octobre 1987.

La vente est F.A.B. «dans l'état où elles sont et à l'emplacement où elles se trouvent». Seules les soumissions pour l'ensemble des traverses seront retenues puisque le nombre réel de traverses ne sera pas mis à jour. L'adjudicataire devra enlever les traverses de l'emprise du CN à ses propres risques et dépens. De plus, les sites devront être laissés propres et dans l'ordre, à la satisfaction de la compagnie.

L'adjudicataire est tenu de régler intégralement l'achat par chèque certifié dès la réception de l'avis d'acceptation de sa soumission et avant de procéder à l'enlèvement des traverses. Il devra, en outre, déposer en caution un chèque certifié de 5 000$ fait à l'ordre de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada. Cette somme lui sera remboursée dès que le contrat aura été exécuté à la satisfaction du chemin de fer.

Les travaux pourront commencer dès la réception de l'avis d'acceptation de la soumission et devront être terminés le 6 novembre 1987.

La taxe de vente provinciale sera ajoutée s'il y a lieu et les soumissionnaires exemptés de la taxe de vente provinciale doivent donner leur numéro de permis.

La Compagnie se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions et ne s'engage pas à accepter la plus élevée.

Le nom et l'adresse postale du soumissionnaire doivent être clairement indiqués sur la soumission.

Pour de plus amples renseignements veuillez communiquer avec M. Mike Parkalub, chef de l'entretien de la voie, Saskatoon (Saskatchewan), tél.: (306) 931-3604 ou M. Zonnie Melnyk, superviseur à l'entretien, Saskatoon (Saskatchewan), tél.: (306) 931-3541.

Le directeur des Achats et
du contrôle des stocks
A.L. Budd

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle









Bienvenue au souper paroissial de Richer

le dimanche 4 octobre 1987
de 16h à 19h
au gymnase
de l'école de Richer
adultes: 7$
enfants (5 à 12 ans): 3$
moins de 5 ans: gratuit

La Liberté, le journal de l'année de l'APFHQ

LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les **PETITES ANNONCES**, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance aux tarifs suivants:**

moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots **au maximum**
(**8$** ou **12$** pour deux semaines).

À VENDRE: machines à coudre «Sergers, Bernina et Omega», prix spéciaux. Nous réparons toutes marques et modèles au «Centre Bernina». Composez le 1-836-2691.
674-

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neuf. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
467-

AUBAINES D'ÉTÉ: payer et emporter seulement. Tapis «gazon» à partir de 2,99$/v². Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$/v². Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v². Saxony en nylon à endos caoutchouté à partir de 8,98$/v². Des centaines de fins de rouleaux — économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald. A & R Carpet Barn. 233-3061.
300-

LEÇONS DE GUITARE: Composez le 237-6046 et demandez Gérard (Gerry).
762-

RECHERCHE: personnes âgées de 16 ans et plus, intéressées à devenir membre d'un Club de badminton, les mardis soirs (19h30 à 22h00) à l'école Taché. Coût: 20$ par année (y inclus un souper à la fin de l'année). Appelez Jean-Guy au 237-4871 après 18h.
739-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

À LOUER: garage pour entreposage d'auto au 525, rue Des Meurons. Composez le 253-5438 après 18h.
756-

À LOUER: au Parc Windsor, grande chambre au sous-sol d'une maison privée. Meublée avec facilité de cuisine. Référence. 250$ par mois. Composez le 233-1201 après 17h.
732-

LES GAGNANTS du 4e tirage du 20 juillet 1987 du Club 200 sont: Dr G. Normandeau, Gisèle Dupuis, M. et Mme R. Dumaine, J. Kloosterman.

Les gagnants du 5e tirage du 17 août 1987 sont: Rinella Printers Ltd., Filles d'Isabelle, André Blondeau, Mme Rosanna Bérubé.

Les gagnants du 6e tirage du 21 septembre 1987 sont: Edouard Prairie, Lucien Roy, Roland Laurencelle, Omer Fontaine.

Le prochain tirage aura lieu le mardi 20 octobre 1987 à 18h30.
763-

TROUVÉ: Un objet de grande importance qui appartiendrait à une dame surnommée Monique qui se serait mariée le 9 mai 1981. Contactez Roseline au 261-3488.
753-

À VENDRE: miel frais naturel 1$ la livre, 2,20$ le kg. Livré à Winnipeg pour montants de 100 livres ou plus. Composez le 424-5529. La Broquerie.
758-

À VENDRE: Orgue Technics, avec accords, programmeur, banc et livres. En très bon état. Demande 1 300$, payé 3 000$. Appelez au 233-9611.
759-

À VENDRE: «Synthétiseur Roland» #S10 portatif, presque neuf. 1 395$. Composez le 253-5517.
760-

À VENDRE: Dans le village de Sainte-Agathe, plusieurs lots tous avec services. Composez le 256-8558.
745-

À LOUER: maison de 2 chambres à coucher à Saint-Boniface. Disponible le 1er octobre. Composez le 237-4798.
746-

CHERCHE À ACHETER: un bungalow de dix à quinze ans, deux chambres à coucher, environ 1000 pieds carrés, garage, à Saint-Boniface, Saint-Vital, Norwood ou le parc Windsor. Composez le 255-6213 ou le 253-2376 après 17h.
742-

À LOUER: bureaux neufs, rue Des Meurons, grandeurs variées. Composez le 269-1178.
386-

DAME CHERCHE autre femme pour louer une chambre dans un duplex à Saint-Boniface. Doit être propre et tranquille. Disponible aussitôt. Référence s'il vous plaît. Composez le 237-4328 pour autres renseignements et adressez-vous à Lise.
764-

À LOUER: Une garçonnière, rue Des Meurons dans un bloc appartement moderne, air climatisé, tapis mur à mur, système de sécurité et blanchisserie. Loyer: 316$ par mois. Disponible le 1er novembre 1987. Composez le 284-7784 entre 8h30 et 16h30 du lundi au vendredi.
765-

À VENDRE: matelas standard pour lit de bébé, presque neuf (moins d'un an). Composez le 1-737-2266.
766-

À LOUER: à Saint-Boniface, près de l'hôpital, une chambre à coucher. Libre le 1er octobre. 325$ + électricité. Composez le 233-1267 après 18h30.
767-

À LOUER: rue de la Morénie, très bel appartement de trois chambres à coucher dans un nouveau quatre-plex. Inclut: salon, salle à manger, cuisine, salle de bain, laveuse, sécheuse et stationnement. Composez le 237-1803 pour plus de renseignements.
768-

RECHERCHE: Gardienne francophone pour mon petit garçon de 14 mois, à temps partiel, chez moi ou chez elle, à Saint-Boniface. Composez le 233-3742 après 16h.
749-

PRÉMATERNELLE: Jardin quatre ans: Nous avons une place à remplir dans chacune des classes française et d'immersion. Les classes sont au Précieux-Sang, 3 fois par semaine. Pour s'inscrire ou obtenir de l'information pour l'année prochaine, s'il vous plaît appelez Monique au 237-0539.
750-

À VENDRE: St-Vital, bungalow de trois chambres à coucher, place à manger dans la cuisine, place pour salle à manger au salon, bâtie en 2x6, fenêtres à triple-carreaux, sous-sol isolé, murs en placoplâtre (drywall) au sous-sol plomberie prête pour deuxième salle de bain au sous-sol. Tout en très bon état.

Beau bungalow de trois chambres à coucher avec 70 acres, garage double, petite étable pour chevaux, à 12 miles de l'angle Portage et Main. Très propre et en très bon état.

Immeubles: un de 15 appartements, deux de 6 appartements, deux de 5 appartements, un de 4 appartements. Appelez Nap, Sherlock Homes, 237-8878, 24 heures sur 24.
641-

HOMME célibataire cherche à louer, une appartement d'une chambre à coucher à Saint-Boniface ou Saint-Vital. Prêt à partager avec personne âgée ou autre. Composez le 233-5881 et laissez message.
761-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher. Meublée, avec garage chauffée. Libre du 1er novembre au 15 avril. 500$ par mois. Appelez le 233-0492.
738-

Chauds!

Guy «Savoir»



Guy Savoie, président du Comité exécutif de Winnipeg. Au sujet du pouvoir politique à l'Hôtel de Ville. «Le maire a de l'autorité à cause de son poste, pour les mêmes raisons que le président du Comité exécutif à de l'autorité. Nous siégons au Bureau des commissaires de la ville. On a l'information. Tu influences avec le savoir, avec ce que tu sais au départ...»

Ça fait maintenant un an que Guy Savoie, le conseiller de Taché et président du Comité exécutif de la ville de Winnipeg, a été élu sans concurrence pour un quatrième mandat.

Ça fait maintenant aussi un an que Guy Savoie avait identifié, pour les abonné(e)s de La Liberté, certains dossiers chauds qui referaient les manchettes une fois la cabale électorale d'octobre 1986 terminée.

Le plus puissant politicien de la scène municipale winnipégoise, libre de parler nettement parce qu'il n'avait pas besoin de cabaler, a eu raison dans la majorité des cas.

Pompe, mais pompe égal. *«Il faut de gros changements au niveau des pompiers. Le système ne répond plus aux besoins. On a besoin de se déplacer plus vite, avec des camions plus petits».* **Guy Savoie,** cité dans **La Liberté** du 10 octobre 1986.

La campagne publicitaire montée par le syndicat des pompiers winnipégois a eu ses effets. Guy Savoie indique qu'il a reçu au-delà de 100 appels de contribuables qui disaient: «On n'est pas en faveur de couper le nombre de pompiers».

Pourtant, affirme le conseiller de Taché, là n'est pas la question. Et lorsque le conseiller prend le temps d'expliquer la situation, les contribuables l'acceptent. «Ce n'est pas une question de coupures. Ce qu'on est en train d'étudier, c'est la redistribution, à travers la ville, du personnel et des camions».

Dix-sept nouveaux

«D'ailleurs, cette année, la ville a embauché 17 nouveaux pompiers et on prévoit embaucher de 15 à 25 nouveaux pompiers l'année prochaine. Aucun pompier ne va perdre son travail».

«Il faut agrandir le système de protection, parce qu'il y a eu beaucoup de développement dans le sud de Saint-Vital, dans le coin de Saint-Norbert et au nord de St. James. Dans le nord-ouest de la ville, il n'y a qu'une station à feu avec un camion à pompe.»

«À Saint-Boniface, il y a trois stations à feu (*Goulet, Des Meurons, chemin Cottonwood et Marion dans le coin des abattoirs*) et 6 camions à feu. Même si tu tiens compte du fait que ce sont des quartiers plus anciens, il y a une protection au-delà de ce qui est nécessaire.»



Lucien Chaput

«À Winnipeg, il y a, en moyenne 3,4 feux par jour. On a trente camions à feu pour cela. Le gros des appels, ce n'est pas pour les feux, mais pour assister dans les cas d'urgence. Les feux ne représentent que 15 pour cent des appels».

«En 1988, on va couper seulement un camion à feu au centre-ville. Et c'est un camion qui a une pompe à haute pression. Winnipeg ne peut pas se servir de ce genre de camion. On n'a pas un système de haute pression. Alors on va remplacer ce camion par une voiture de secours.»

Foncièrement taxé? *«Le 1er janvier 1987, le nouveau rôle d'évaluation devra être mis en place. Je ne prévois pas de problèmes. Mais des gens dans certains coins vont devoir payer plus de taxes, même si en général les taxes ne seront pas plus hautes».* **Guy Savoie,** cité dans **La Liberté** du 10 octobre 1986.

C'était censé être «**la question**» **des élections municipales en 1986.** Et «la question» durant l'année 1987. Sauf pour les propriétaires de grands lots dans le coin de Saint-Germain, qui ont décidé de faire appel aux tribunaux, la question de la réévaluation foncière est, à toutes fins pratiques, mort-né.

«Quand tu regardes ta facture de taxes foncières, et que tu regardes l'augmentation de la valeur des propriétés à Winnipeg, tu te rends compte que l'augmentation des taxes foncières n'est pas hors d'ordre», explique Guy Savoie.

«C'est ce même exercice que beaucoup de monde a fait. Les augmentations n'ont pas été aussi élevées que ça. Ça n'a pas vraiment fait mal».

VITE LU VITE SU

Province — Antoine Gaborieau a reçu mercredi 30 septembre la médaille de l'Ordre de la Pléiade à l'occasion de la Ve assemblée régionale de l'Association internationale des parlementaires de langue française, qui a eu lieu du 29 septembre au 3 octobre au Manitoba.

L'honneur conféré à cet enseignant né en 1926 à Notre-Dame-de-Lourdes coïncide avec le 20e anniversaire du 100 Nons, cet organisme culturel destiné aux jeunes qu'il a cofondé.

Avant sa retraite en 1984, Antoine Gaborieau a occupé plusieurs fonctions importantes au sein d'organisations franco-manitobaines. Citons pour mémoire la présidence des Éducateurs franco-manitobains en 1960.

L'initiateur des premiers cours de méthodologie générale à la Faculté d'éducation du Collège universitaire a aussi publié plusieurs ouvrages, dont Le Noeud de vipères (1969); Comment enseigner le roman (1975); Les Parlers franco-manitobains (1981).



Antoine Gaborieau. Le nouveau membre de l'Ordre de la Pléiade détient un diplôme en littérature de la Sorbonne et une maîtrise ès arts de l'Université du Manitoba.

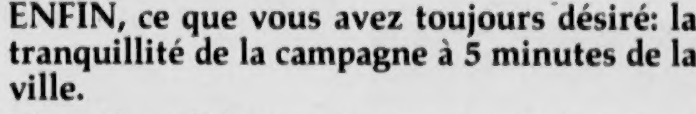


Mme Annie Desautels
90e anniversaire
de naissance
Bonne fête, Maman!

LÉO GROUETTE

Blvd. Provencher — magasin, entrepôt avec logis de 3 chambres à coucher.
Southdale — 119 900$, 3 chambres à coucher.
Ile-des-Chênes — 2 000 pieds carrés, 94 900$.
Saint-Malo — 39 900$, 3 chambres à coucher, sous-sol complet, garage.
Richer — 1 200 pieds carrés, 1 acre, 49 900$.
Sainte-Anne — 9 acres, boisé, 9 500$; 80 acres, 18 500$.

256-4314 ou 237-6261
Agence Ducharme



ENFIN, ce que vous avez toujours désiré: la tranquillité de la campagne à 5 minutes de la ville.

Maison à louer idéale pour personnes ou groupes de personnes responsables.

- quatre chambres à coucher
- patio
- lave-vaisselle, laveuse et sécheuse, réfrigérateur, poêle, adoucisseur d'eau
- sous-sol fini
- à un mille à l'est de la Monnaie royale canadienne
- 1½ acre, aménagements paysagers
- cours de récréation pour enfants
- jardin de 30 pieds sur 100 pieds
- faune
- garage double de 22 pieds par 32 pieds avec portes automatiques

Le terrain est complètement entretenu par le propriétaire, l'hiver comme l'été.

Pour de plus amples renseignements, contactez Pierre au 253-5583.

Ça vaut le déplacement!



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

AVIS

Avis public CRTC 1987-209. **Radiodiffusion en période électorale.** Dans le cadre de l'examen permanent de son rôle de réglementation et à la suite de la refonte de ses règlements concernant la radiodiffusion, la télédiffusion et la télédistribution, le Conseil invite aujourd'hui les parties intéressées à lui formuler des observations sur la radiodiffusion en période électorale. Cet examen a pour objet de trouver des solutions aux problèmes qui se sont posés dans le passé, de cerner et de supprimer les politiques et procédures relatives à la radiodiffusion en période électorale qui ne conviennent peut-être plus. Les commentaires devront être soumis, par écrit, au plus tard le **13 novembre 1987**, au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2.

Canadä

À LOUER À LORETTE

Appartements d'une ou deux chambres à coucher, nouvel édifice, lots pavés, entrée de sécurité, laveuse et sécheuse disponibles.

Le loyer inclut: une place de stationnement, réfrigérateur, poêle, air-climatisé, lave-vaisselle, broyeur et patio.

Pour de plus amples renseignements et pour une formule de demande, contactez Isabelle Fiola à:



MAINLAND COMMERCE
REAL ESTATE

151, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2
Téléphone: 237-7286

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette

Avocats-notaires

Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4

TÉL.: 233-0614



Hogue • Kushnier

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Gérald L. Chartier, B.A., LL.B.

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

TEFFAINE TEILLET & BENNETT

AVOCATS ET NOTAIRES

R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire

MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE

AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
D. T. CÔTÉ

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

François Avanthay LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

OPTOMÉTRISTES

DR E.M. FINKLEMAN et DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste

- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT

Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593

Bureaux à travers le Canada, Ward Mallette
Représentants internationaux, Binder Dijker Otte & Co.

C&L Coopers & Lybrand
comptables agréés

Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

Comptables en management accrédités

R.T. ROBERT & COMPANY
comptables en management accrédités

R.T. Robert, c.m.a.

Services complets de conseils en finances et en gestion pour particuliers et sociétés.

(204) 237-6053
712, chemin St. Mary's
Winnipeg, Manitoba R2M 3N1

GARAGISTES

BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette
propriétaires

service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées

1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

Mint Auto Body
situé près de la Monnaie royale
«Chez Mint, c'est mint»
1595, chemin Niakwa
Tél.: 256-4349
Réparations Autopac et privées

Garry Querel



Venez nous voir!

Pour tous genres de réparations, de carrosserie, contactez
M. Marc Poulin

- 580, avenue Ebby
  Tél.: 453-1653 (pendant la journée)
- 526, rue Des Meurons
  Tél.: 235-1711 (en soirée)
- Voiture temporaire disponible sur rendez-vous

La Liberté à votre service



La Liberté, c'est la façon efficace de rejoindre et d'élargir votre clientèle francophone!
Pour des recommandations précises, appelez-moi au 237-4823
Sylvie Roman



Pour tous vos besoins graphiques...
- annonces
- dépliants
- rapports
- logo
- affiches

à votre service au 237-4823
David McNair

ASSUREURS

Assurances Aurèle Desaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle
CIS AUTOPAC

MÉTIERS

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE L'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

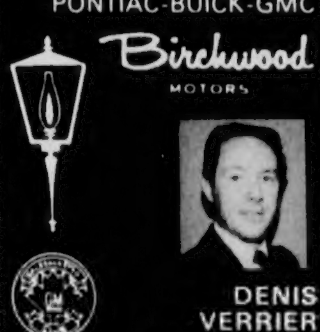


Rolly's Transistor Services
Réparations de VCR BETA, VHS de toutes marques
Tél.: 237-4484
83A, chemin Ste-Anne
Winnipeg (Manitoba)



ENTREPRISES NOËL
Services de secrétariat rédaction de lettres, dactylographie de travaux universitaires, de lettres, de documents, traduction, photocopies
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Ste-Anne, MB
R0A 1R0
tél. 422-5750
(rés.) 422-8574

PONTIAC-BUICK-GMC
Birchwood Motors

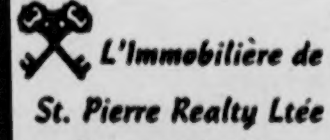


DENIS VERRIER
Gérant des ventes
2554, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3J 0N8 (204) 837-5811

Suzanne B. Gareau
services de secrétariat
(français et anglais)
- traitement de textes
- dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires
- rapports financiers

470, rue Langevin Tél.: 233-0436

AGENTS D'IMMEUBLES



L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boite postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
- ferme • résidence • chalet
- lots vacants • loisirs • chasse
- tous genres de commerce, etc...

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses





Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)

Autos neuves & usagées

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté



Park Florist
400, avenue Taché
(en face de l'hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 237-3891 - 237-6158

AUTOPAC
233-7760 233-7351

MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)

ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES
Avions-Bateaux—Tours Trains

GUS PAINCHAUD
assurances
— vie — auto — incendie — etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828